

**Avenant N°4 au Contrat de co-développement 2018-2020
entre Bordeaux Métropole et la commune de Mérignac**

Préambule

Le Conseil métropolitain et le Conseil municipal ont respectivement validé le contrat de co-développement 2018-2020, le 27 avril 2018 et le 5 novembre 2018.

La démarche partenariale de co-construction entre Bordeaux Métropole et les communes de la prochaine génération de contrat (2021-2023) aurait dû débuter au mois de mai 2020, pour se dérouler sur une durée d'environ un an. Cependant, le décalage dans le temps du calendrier électoral a retardé le lancement de cette démarche.

Ainsi, le travail préparatoire et de cadrage de la nouvelle génération de contrats de co-développement est en cours ; les discussions avec les communes débuteront début 2021 pour aboutir, après négociations, à la signature des nouveaux contrats en septembre 2021.

Il est cependant nécessaire d'assurer la continuité des projets et actions engagés au titre du contrat de co-développement 2018-2020, sans qu'il n'y ait de d'arrêt du au décalage des nouvelles négociations.

Il a donc été décidé de proroger d'une année supplémentaire les contrats de co-développement de 4ème génération, pour l'ensemble des communes, soit jusqu'au 31/12/2021.

Toutes les fiches actions existantes dans le contrat de co-développement 4 voient leur durée d'exécution prolongée automatiquement d'une année. Ne figurent dans le présent avenant que les fiches initiales modifiées et celles nouvellement créées qui intègrent le contrat.

Les actions présentées dans le cadre de l'avenant pour 2021 relèvent de 3 catégories :

- Les actions engagées et à poursuivre nécessitant des anticipations sur les engagements de la Métropole
- Les actions nouvelles
- Les modifications et substitutions « classiques »

L'objet du présent avenant est d'intégrer ces adaptations au contrat de co-développement 2018-2020, qui devient de fait un contrat 2018-2021.

Entre

Bordeaux Métropole, représentée par Monsieur Alain Anziani, son Président, dûment habilité par la délibération n°2020-553 en date du 18 décembre 2020 ;

Et

La commune de Mérignac, représentée par Monsieur, adjoint au Maire, dûment habilité par la délibération municipale en date du 22 février 2021 ;

ARTICLE 1 : Modification des annexes 1 et 2 au contrat co-développement

En application de l'article 6 paragraphe 4, alinéa 3, le contrat de co-développement est modifié comme suit :

Les nouvelles fiches ci-dessous sont intégrées dans le contrat 2018-2021 :

- Mise en œuvre de la stratégie biodiverCité
- 1 million d'arbres
- Pérennisation des travaux de marquage temporaire réalisés dans le cadre du plan vélo d'urgence
- Fond de concours pour l'acquisition foncière de la future ferme urbaine
- Centre-ville de Mérignac : étude de circulation et de stationnement

Les projets ci-dessous, situés dans le périmètre de l'OIM Bordeaux Aéroport, et pris en charge en termes d'ingénierie par le service d'aménagement urbain du pôle territorial ouest sur l'année 2020 :

- OIM Bordeaux Aéroport - requalification de la liaison Capeyron/Marcel Dassault
- OIM Bordeaux Aéroport - Giratoire Eiffel Volta/aménagement Pont du Chut
- OIM Bordeaux Aéroport - Redressement de la rue René Cassin
- OIM Bordeaux Aéroport - Raccordement des rues A. Dousse et des Genêts

- OIM Bordeaux Aéroport - Aménagement du parvis et des accès du collège de Mérignac Beutre
- OIM Bordeaux Aéroport - Raccordement rues Caroline Aigle et Vert Castel

Les fiches suivantes, déjà présentes dans le contrat, voient leurs engagements initiaux modifiés :

- En corollaire de la création de la fiche « Fond de concours pour l'acquisition foncière d'une future ferme urbaine », la fiche action n°2 « Avenue de la Marne » est modifiée. Cette fiche a permis la réfection des circulations piétonnes nord et sud de l'axe mais la réalisation des autres engagements est conditionnée à la finalisation de travaux connexes majeurs (fin des ilots du PAE de la Glacière et travaux de raccordement électriques importants). Ainsi, sur le volet financier, cette fiche passe de 350 000 € à 150 000€.
- Animation, sensibilisation et conseils sur les enjeux du développement durable
- Maison itinérante du vélo et des mobilités
- Création d'une pépinière d'innovation sociale
- Participation au dispositif métropolitain de lutte contre la précarité énergétique
- Merignac photo (manifestation annuelle)
- Création station Bourran et réaménagement station Vallon
- Assainissement eaux pluviales secteur de Courtillas
- Sécurisation de l'avenue Beutre – Courtillas
- Etude de faisabilité - Travaux Aménagement hydraulique Secteur Feau/Coty
- Parc sportif Robert Brettes -Etude d'insertion urbaine, paysagère et environnementale
- OIM Bordeaux Aéroport : amélioration du fonctionnement des échangeurs 9 à 12
- OIM Bordeaux Aéroport - Stratégie d'aménagement du secteur des parcs d'entreprises Hippodrome et Château Rouquey
- OIM Bordeaux Aéroport - Développement du stationnement vélo

Les autres actions du contrat de co-développement 2018-2021 de Mérignac restent inchangées.

Fait à Bordeaux, le

Pour Bordeaux Métropole,

Le Président,

Alain Anziani

Pour la commune de Mérignac

L'adjoint au Maire,



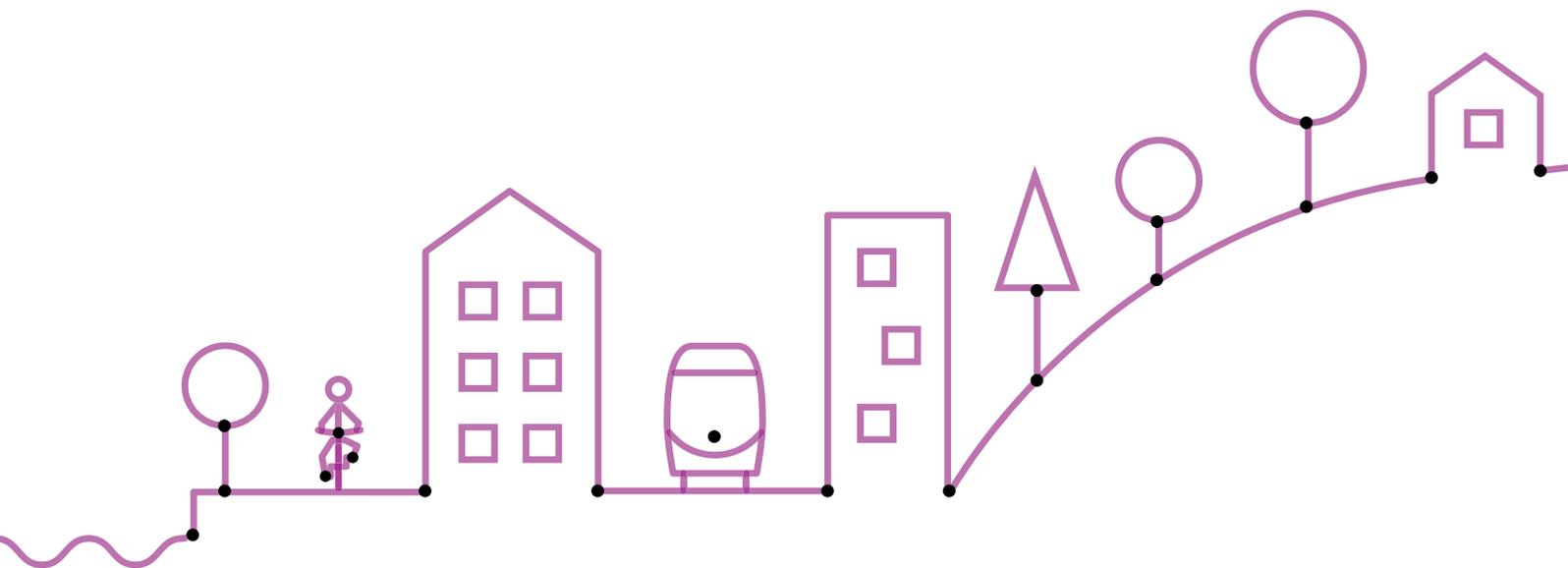
Liste des annexes à l'avenant :

Annexe 1 : Fiches action par niveau d'enjeu actualisées

Annexe 2 : Fiches action par numéro d'ordre actualisées

Annexe 1

Tableau récapitulatif
des actions par niveau d'enjeu



Fiches action par niveau d'enjeu

Métropolitain

0003	Liaison Barreau Marchegay/Crabemorte et demi échangeur sur la déviation de Martignas avec la RD211
0007	Avenant 2021 (Modification) : OIM Bordeaux Aéroport - Stratégie d'aménagement du secteur des parcs d'entreprises Hippodrome et Château Rouquey
0010	SDODM - Amélioration de la desserte de la zone aéroportuaire (Tram + liaison Bus performant Le Haillan/Bersol)
0011	SDODM: BHNS Saint Aubin- Liaison Bordeaux centre-Caudéran-St Médard-en-Jalles
0012	ROCADE - Mise à 2x3 voies entre échangeurs 10 et 4
0014	Aide à l'extension du stationnement payant
0015	Avenant 2021 (Modification) : OIM Bordeaux aéroport - Développement du stationnement vélo
0017	Amélioration de la vitesse commerciale des TC
0020	Centre de recyclage Intra rocade
0021	OIM Bordeaux Aéroport - Réaménagement du centre de Beutre (chemin Pagneau)
0024	Opération d'aménagement Marne
0026	Opération d'aménagement Mérignac Soleil
0028	Etudes archéo-géographiques et patrimoniales
0037	Aménagement d'une aire de grands passages
0039	Expérimentation pour la mise en place d'un Espace Temporaire d'Insertion (ETI)
0042	Avenant 2021 (Modification) : Création d'une pépinière d'innovation sociale
0044	Orientations de la stratégie foncière : co-construction, co-animation, co-mise en oeuvre
0045	OIM Bordeaux Aéroport : Elaboration du plan guide de l'aéroport, sa mise à jour, élaboration de schéma sectoriels, avis, chiffrage, dossiers règlementaires et signalétique
0046	OIM Bordeaux Aéroport- Etudes secteurs de projet -Beutre/Partenariat avec l'armée
0047	OIM Bordeaux Aéroport - Infra VRD - Déviation Avenue Marcel Dassault (mail Est) Phase 2
0048	OIM Bordeaux Aéroport MD3 : Liaison voie nouvelle Grange Noire
0049	OIM Bordeaux aéroport voie verte rue Issartier
0050	OIM Bordeaux Aéroport Pistes cyclables - rue Rudolph Diesel
0051	OIM Bordeaux Aéroport : Pistes cyclables - rue Alessandro Volta
0052	OIM Bordeaux Aéroport : Pistes cyclables - rue Gustave Eiffel
0053	OIM Bordeaux Aéroport : Pistes cyclables - av de la Grange Noire
0054	OIM Bordeaux Aéroport : Pistes cyclables - av Roland Garros
0055	OIM/BA : Création d'un couloir bus sens unique et d'une piste cyclable route de Bordeaux
0056	OIM Bordeaux Aéroport : Pistes cyclables - Av de l'Argonne

0057	OIM Bordeaux Aéroport : Opération d'aménagement Coeur Aéroport phase 1
0058	Avenant 2021 (Modification) : OIM Bordeaux Aéroport : amélioration du fonctionnement des échangeurs 9 à 12
0059	OIM/BA : liaison entre l'avenue Kennedy et l'avenue Cassin
0060	OIM/BA : Création d'une voie nouvelle entre Cassin et Pythagore
0061	OIM/A : requalification de l'avenue Marcel Dassault entre l'avenue du Phare et l'avenue de la Grange noire
0062	OIM/BA : Création d'aires de covoiturage
0063	OIM Bordeaux Aéroport- boulevard technologique
0064	OIM Bordeaux Aéroport : étude urbaine sur le Secteur des Circuits
0065	OIM Bordeaux Aéroport : ingénierie de territoire sur les thème du développemnt durable, l'ingénierie juridique, environnementale et concertation
0066	OIM/BA : requalification des zones d'activités existantes
0067	OIM/BA : requalification du chemin de Magret
0068	OIM/BA - Infra VRD - Aménagement des abords de l'aéroport
0069	OIM-Bordeaux Aéroport : Etude hydraulique des réseaux d'eaux usées - Secteur Médoc Ouest
0070	OIM/BA : Coeur Aéroport : phase 2 projet TARMAQ
0071	Etude globale d'aménagement du périmètre de l'OIM Bordeaux Aéroport
0072	Opération Vallée créative - Plan guide
0073	Vallée créative - Gestion des procédures
0074	OIM - Site Bioparc - aménagement du site
0075	Avenant 2021 (Modification) : Merignac photo
0076	Stade Nautique d'intérêt métropolitain
0077	Avenant 2021 (Modification) : Parc sportif Robert Brettes - Etude d'insertion urbaine, paysagère et environnementale
0078	Plateau forestier ouest : mission de cohérence paysagère - Forêts et lisières métropolitaines
0079	Avenant 2021 (Modification) : Participation au dispositif métropolitain de lutte contre la précarité énergétique
0080	Avenant 2021 (Modification) : Animation, sensibilisation et conseils sur les enjeux du développement durable
0081	Promouvoir les énergies renouvelables dans les projets d'aménagement
0082	Territoire zéro déchet zéro gaspillage : partenariat pour un changement de comportement des habitants
0085	Avenant 2021 (Création) : Pérennisation des travaux de marquage temporaire dans le cadre du plan d'urgence vélo
0087	Avenant 2021 (Création) : OIM Bordeaux Aéroport - Aménagement du parvis et des accès du collège de Mérignac Beutre
0088	Avenant 2021 (Création) : OIM Bordeaux Aéroport - Redressement de la rue René Cassin
0089	Avenant 2021 (Création) : OIM Bordeaux Aéroport - Raccordement des rues A. Dousse et des Genêts

0093	Avenant 2021 (Création) : OIM Bordeaux Aéroport - requalification de la liaison Capeyron/Marcel Dassault
0094	Avenant 2021 (création): 1 million d'arbres
0095	Avenant 2021 (création): action métropolitaine- Mise en œuvre de la stratégie biodiverCité

Intercommunal

0001	Aménagement av Verdun - Merignac - Arès
0002	Avenant 2021 (Modification) Avenant n°3 (modification) : Avenue de la Marne
0004	Avenue de la Libération (entre les avenues du Château d'eau et du Truc)
0005	Aménagement av de la Somme
0008	Avenant 2021 (Modification) : Sécurisation de l'avenue Beutre - Courtillas
0009	Avenant 2021 (Modification) : Assainissement eaux pluviales secteur de Courtillas
0016	Avenant 2021 (Modification) : Maison du vélo et des mobilités
0018	Avenant 2021 (Modification) : Création station Bourran et réaménagement station Vallon
0022	Aménagement de la place Mondésir
0035	Réhabilitation résidences du Burck
0084	Avenant n°3 (Création) : Pavage du trottoir sud de l'Avenue de l'Yser
0091	Avenant 2021 (Création) : OIM Bordeaux Aéroport - Raccordement rues Caroline Aigle et Vert Castel
0092	Avenant 2021 (Création) : OIM Bordeaux Aéroport - Giratoire Eiffel Volta/aménagement Pont du Chut

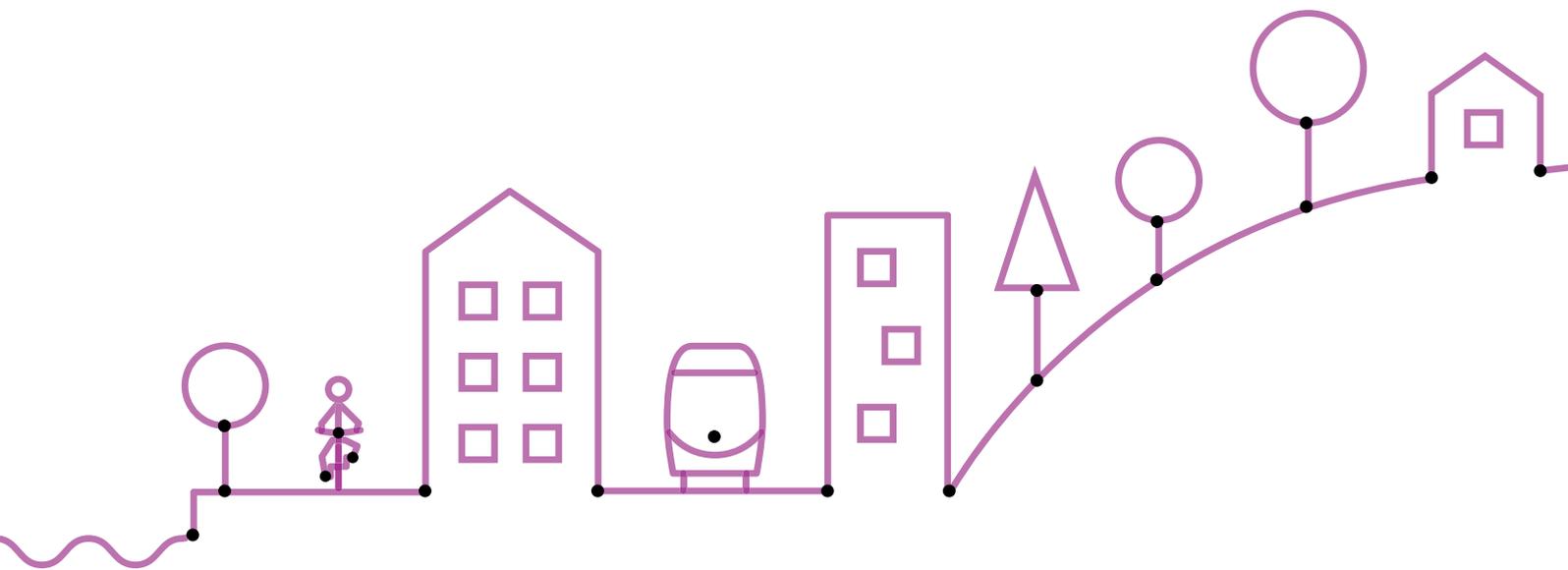
Communal

0006	Avenant n°2 - Modification - Création d'un parc urbain et naturel, le 9ème parc
0013	Soutien au PDIE Cadera-Kennedy
0019	Avenant 2021 (Modification) : Etude de faisabilité - Travaux Aménagement hydraulique Secteur Feu/Coty
0023	Avenant n°1 (modification) ZAC Centre Ville
0025	PAE La Glacière
0027	Avenant n°1 - fiche supprimée : Etude urbaine sur les îlots mutables du centre-ville
0029	RI école hors OAIM - école Jean Macé
0030	RI école hors OAIM - école Arnaud Lafon
0031	RI école hors OAIM - école Oscar Auriac
0032	RI école hors OAIM - école Marcellin Berthelot
0033	RI école hors OAIM - école A. Cabiran
0034	Observatoire démographique communal
0036	Avenant n°1 (modification) Lutte contre l'habitat insalubre, viabilisation du secteur Bellevue
0038	Diversification de l'offre d'habitat : ingénierie technique de Bordeaux Métropole pour développer de l'habitat participatif/ secteur de BEUTRE

0040	Construction d'une maison de la petite enfance
0041	Avenant n°2 - fiche supprimée - Pôle territorial de coopération jeunesse
0043	Acquisitions foncières pour le compte des communes
0083	Avenant n°1 (création) Etude d'aménagement des accès et de l'espace public au droit de Casino
0086	Avenant 2021 (Création) : Fonds de concours pour l'acquisition d'une ferme urbaine
0090	Avenant 2021 (Création) : Centre-ville de Mérignac : étude de circulation et de stationnement

Annexe 2

Fiches action



Fiches action par numéro d'ordre

0001	Aménagement av Verdun - Merignac - Arès
0002	Avenant 2021 (Modification) Avenant n°3 (modification) : Avenue de la Marne
0003	Liaison Barreau Marchegay/Crabemorte et demi échangeur sur la déviation de Martignas avec la RD211
0004	Avenue de la Libération (entre les avenues du Château d'eau et du Truc)
0005	Aménagement av de la Somme
0006	Avenant n°2 - Modification - Création d'un parc urbain et naturel, le 9ème parc
0007	Avenant 2021 (Modification) : OIM Bordeaux Aéroport - Stratégie d'aménagement du secteur des parcs d'entreprises Hippodrome et Château Rouquey
0008	Avenant 2021 (Modification) : Sécurisation de l'avenue Beutre - Courtillas
0009	Avenant 2021 (Modification) : Assainissement eaux pluviales secteur de Courtillas
0010	SDODM - Amélioration de la desserte de la zone aéroportuaire (Tram + liaison Bus performant Le Haillan/Bersol)
0011	SDODM: BHNS Saint Aubin- Liaison Bordeaux centre-Caudéran-St Médard-en-Jalles
0012	ROCADE - Mise à 2x3 voies entre échangeurs 10 et 4
0013	Soutien au PDIE Cadéra-Kennedy
0014	Aide à l'extension du stationnement payant
0015	Avenant 2021 (Modification) : OIM Bordeaux aéroport - Développement du stationnement vélo
0016	Avenant 2021 (Modification) : Maison du vélo et des mobilités
0017	Amélioration de la vitesse commerciale des TC
0018	Avenant 2021 (Modification) : Création station Bourran et réaménagement station Vallon
0019	Avenant 2021 (Modification) : Etude de faisabilité - Travaux Aménagement hydraulique Secteur Feu/Coty
0020	Centre de recyclage Intra rocade
0021	OIM Bordeaux Aéroport - Réaménagement du centre de Beutre (chemin Pagneau)
0022	Aménagement de la place Mondésir
0023	Avenant n°1 (modification) ZAC Centre Ville
0024	Opération d'aménagement Marne
0025	PAE La Glacière
0026	Opération d'aménagement Mérignac Soleil
0027	Avenant n°1 - fiche supprimée : Etude urbaine sur les îlots mutables du centre-ville
0028	Etudes archéo-géographiques et patrimoniales
0029	RI école hors OAIM - école Jean Macé
0030	RI école hors OAIM - école Arnaud Lafon
0031	RI école hors OAIM - école Oscar Auriac
0032	RI école hors OAIM - école Marcellin Berthelot

0033	RI école hors OAIM - école A. Cabiran
0034	Observatoire démographique communal
0035	Réhabilitation résidences du Burck
0036	Avenant n°1 (modification) Lutte contre l'habitat insalubre, viabilisation du secteur Bellevue
0037	Aménagement d'une aire de grands passages
0038	Diversification de l'offre d'habitat : ingénierie technique de Bordeaux Métropole pour développer de l'habitat participatif/ secteur de BEUTRE
0039	Expérimentation pour la mise en place d'un Espace Temporaire d'Insertion (ETI)
0040	Construction d'une maison de la petite enfance
0041	Avenant n°2 - fiche supprimée - Pôle territorial de coopération jeunesse
0042	Avenant 2021 (Modification) : Création d'une pépinière d'innovation sociale
0043	Acquisitions foncières pour le compte des communes
0044	Orientations de la stratégie foncière : co-construction, co-animation, co-mise en oeuvre
0045	OIM Bordeaux Aéroport : Elaboration du plan guide de l'aéroport, sa mise à jour, élaboration de schéma sectoriels, avis, chiffrage, dossiers règlementaires et signalétique
0046	OIM Bordeaux Aéroport- Etudes secteurs de projet -Beutre/Partenariat avec l'armée
0047	OIM Bordeaux Aéroport - Infra VRD - Déviation Avenue Marcel Dassault (mail Est) Phase 2
0048	OIM Bordeaux Aéroport MD3 : Liaison voie nouvelle Grange Noire
0049	OIM Bordeaux aéroport voie verte rue Issartier
0050	OIM Bordeaux Aéroport Pistes cyclables - rue Rudolph Diesel
0051	OIM Bordeaux Aéroport : Pistes cyclables - rue Alessandro Volta
0052	OIM Bordeaux Aéroport : Pistes cyclables - rue Gustave Eiffel
0053	OIM Bordeaux Aéroport : Pistes cyclables - av de la Grange Noire
0054	OIM Bordeaux Aéroport : Pistes cyclables - av Roland Garros
0055	OIM/BA : Création d'un couloir bus sens unique et d'une piste cyclable route de Bordeaux
0056	OIM Bordeaux Aéroport : Pistes cyclables - Av de l'Argonne
0057	OIM Bordeaux Aéroport : Opération d'aménagement Coeur Aéroport phase 1
0058	Avenant 2021 (Modification) : OIM Bordeaux Aéroport : amélioration du fonctionnement des échangeurs 9 à 12
0059	OIM/BA : liaison entre l'avenue Kennedy et l'avenue Cassin
0060	OIM/BA : Création d'une voie nouvelle entre Cassin et Pythagore
0061	OIM/A : requalification de l'avenue Marcel Dassault entre l'avenue du Phare et l'avenue de la Grange noire
0062	OIM/BA : Création d'aires de covoiturage
0063	OIM Bordeaux Aéroport- boulevard technologique
0064	OIM Bordeaux Aéroport : étude urbaine sur le Secteur des Circuits
0065	OIM Bordeaux Aéroport : ingénierie de territoire sur les thème du développemnt durable, l'ingénierie juridique, environnementale et concertation
0066	OIM/BA : requalification des zones d'activités existantes
0067	OIM/BA : requalification du chemin de Magret
0068	OIM/BA - Infra VRD - Aménagement des abords de l'aéroport

0069	OIM-Bordeaux Aéroport : Etude hydraulique des réseaux d'eaux usées - Secteur Médoc Ouest
0070	OIM/BA : Coeur Aéroparc : phase 2 projet TARMAQ
0071	Etude globale d'aménagement du périmètre de l'OIM Bordeaux Aéroparc
0072	Opération Vallée créative - Plan guide
0073	Vallée créative - Gestion des procédures
0074	OIM - Site Bioparc - aménagement du site
0075	Avenant 2021 (Modification) : Merignac photo
0076	Stade Nautique d'intérêt métropolitain
0077	Avenant 2021 (Modification) : Parc sportif Robert Brettes - Etude d'insertion urbaine, paysagère et environnementale
0078	Plateau forestier ouest : mission de cohérence paysagère - Forêts et lisières métropolitaines
0079	Avenant 2021 (Modification) : Participation au dispositif métropolitain de lutte contre la précarité énergétique
0080	Avenant 2021 (Modification) : Animation, sensibilisation et conseils sur les enjeux du développement durable
0081	Promouvoir les énergies renouvelables dans les projets d'aménagement
0082	Territoire zéro déchet zéro gaspillage : partenariat pour un changement de comportement des habitants
0083	Avenant n°1 (Création) Etude d'aménagement des accès et de l'espace public au droit de Casino
0084	Avenant n°3 (Création) : Pavage du trottoir sud de l'Avenue de l'Yser
0085	Avenant 2021 (Création): Pérennisation des travaux de marquage temporaire dans le cadre du plan d'urgence vélo
0086	Avenant 2021 (Création) : Fonds de concours pour l'acquisition d'une ferme urbaine
0087	Avenant 2021 (Création) : OIM Bordeaux Aéroparc - Aménagement du parvis et des accès du collège de Mérignac Beutre
0088	Avenant 2021 (Création) : OIM Bordeaux Aéroparc - Redressement de la rue René Cassin
0089	Avenant 2021 (Création) : OIM Bordeaux Aéroparc - Raccordement des rues A. Dousse et des Genêts
0090	Avenant 2021 (Création) : Centre-ville de Mérignac : étude de circulation et de stationnement
0091	Avenant 2021 (Création) : OIM Bordeaux Aéroparc - Raccordement rues Caroline Aigle et Vert Castel
0092	Avenant 2021 (Création) : OIM Bordeaux Aéroparc - Giratoire Eiffel Volta/aménagement Pont du Chut
0093	Avenant 2021 (Création) : OIM Bordeaux Aéroparc - requalification de la liaison Capeyron/Marcel Dassault
0094	Avenant 2021 (Création): 1 million d'arbres
0095	Avenant 2021 (Création): action métropolitaine- Mise en œuvre de la stratégie biodiverCité

Fiche n°1**Aménagement av Verdun - Merignac - Arès**

Niveau enjeu de l'action : intercommunal

1- Descriptif :

Création d'un itinéraire cyclable entre le centre ville et la place Mondésir empruntant les avenues de Verdun, de Mérignac et d'Arès. Les aménagements devront être réalisés dans le respect des emprises existantes.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Établir le programme
- >Réaliser l'étude préliminaire
- >Réaliser les études d'avant projet (AVP)
- >Réaliser les travaux

Niveau engagement Commune :

- >C04_Valider l'Avant Projet
- >C04_Valider l'étude préliminaire
- >Accompagner techniquement une démarche/une étude
- >Valider le programme
- >Mener la concertation

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	350 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	350 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	25 000,00 €
2019	25 000,00 €
2020	300 000,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Préalables au projet et acteurs :**Référent :**

LE GAC FRANCOIS

Chef de projet :

CAZAUX MAXIME

Direction en charge de l'action :

Z_C04_HDB DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PT OUEST

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01- Décision d'étudier							
C04_01-Décision d'étudier							
C04_02- Programme							
C04_03b-Étude de faisabilité technique							
C04_03- Études préliminaires							
C04_04- Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide...)							
C04_05-Levée des préalables fonciers							
C04_07-Consultation maîtrise d'oeuvre							
C04_08-AVP/Étude de maîtrise d'oeuvre (conception, diagnostics, essais...)							
C04_09- Confirmation de décision de faire							
C04_10-Consultation travaux							
C04_11- Réalisation des travaux							

Fiche n°2**Avenant 2021 (Modification) Avenant n°3 (modification) :
Avenue de la Marne**

Niveau enjeu de l'action : intercommunal

1- Descriptif :

Travaux d'aménagement de l'Avenue de la Marne au droit du PAE Glacière.
2/3 des travaux, sur la rive Nord de la voie seront réalisés sur ce contrat à hauteur de 750 000€ compte tenu de la concomitance avec des travaux à proximité.

Dans le cadre de l'avenant codev 4, une partie des crédits de cette fiche action est substituée et allouée à la fiche C042810240 créée dans l'avenant codev 4 "Fonds de concours pour l'acquisition d'une ferme urbaine".

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->C04_Finaliser le dossier de l'opération
-->Réaliser les travaux

Niveau engagement Commune :

-->C04_Participer à la réception des travaux
-->Mener la concertation

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	750 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	150 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	0,00 €
2019	150 000,00 €
2020	0,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Préalables au projet et acteurs :**Référent :**

LE GAC FRANCOIS

Chef de projet :

LE GAC FRANCOIS

Direction en charge de l'action :Z_C04_HDB DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT
ET DE L'AMÉNAGEMENT PT OUEST**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01- Décision d'étudier							
C04_01-Décision d'étudier							
C04_02- Programme							
C04_03b-Étude de faisabilité technique							
C04_03- Études préliminaires							
C04_04- Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide...)							
C04_05-Levée des préalables fonciers							
C04_07-Consultation maîtrise d'oeuvre							
C04_08-AVP/Étude de maîtrise d'oeuvre (conception, diagnostics, essais...)							
C04_09- Confirmation de décision de faire							
C04_10-Consultation travaux							
C04_11- Réalisation des travaux							

Fiche n°3**Liaison Barreau Marchegay/Crabemorte et demi échangeur sur la déviation de Martignas avec la RD211**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Élaboration des études techniques et des dossiers réglementaires complémentaires à la DUP
Négociations et acquisitions foncières nécessaires à la voie nouvelle Marchegay - Crabemorte et au demi échangeur sur la déviation de Martignas avec la RD 211.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->C04_Poursuivre la levée des préalables environnementaux
-->Lever les préalables fonciers

Niveau engagement Commune :

-->Participer aux études

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	4 500 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	230 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	40 000,00 €
2019	70 000,00 €
2020	120 000,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Préalables au projet et acteurs :**Référent :**

LE GAC FRANCOIS

Chef de projet :

LETHIER JEAN-BAPTISTE

Direction en charge de l'action :

Z_C04_HDB DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PT OUEST

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01- Décision d'étudier							
C04_01-Décision d'étudier							
C04_02- Programme							
C04_03- Études préliminaires							
C04_04- Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide...)							
C04_05-Levée des préalables fonciers							
C04_07-Consultation maîtrise d'oeuvre							
C04_08-AVP/Étude de maîtrise d'oeuvre (conception, diagnostics, essais...)							
C04_09- Confirmation de décision de faire							
C04_10-Consultation travaux							
C04_11- Réalisation des travaux							

Fiche n°4**Avenue de la Libération (entre les avenues du Château d'eau et du Truc)**

Niveau enjeu de l'action : intercommunal

1- Descriptif :

Suite à la réalisation de l'AVP dans le codev3, il est proposé de réaliser les acquisitions foncières (une DUP sera à lancer).

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->C04_Racheter le foncier
-->Lever les préalables fonciers
-->Lancer la DUP

Niveau engagement Commune :

-->C04_Participer à la démarche
-->Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	2 800 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	450 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	50 000,00 €
2019	400 000,00 €
2020	0,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Préalables au projet et acteurs :**Référent :**

LE GAC FRANCOIS

Chef de projet :

GREGOIRE NADINE

Direction en charge de l'action :Z_C04_HDB DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT
ET DE L'AMÉNAGEMENT PT OUEST**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01- Décision d'étudier							
C04_01-Décision d'étudier							
C04_02- Programme							
C04_03- Études préliminaires							
C04_04- Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide...)							
C04_05-Levée des préalables fonciers							
C04_07-Consultation maîtrise d'oeuvre							
C04_08-AVP/Étude de maîtrise d'oeuvre (conception, diagnostics, essais...)							
C04_09- Confirmation de décision de faire							
C04_10-Consultation travaux							
C04_11- Réalisation des travaux							

Fiche n°5**Aménagement av de la Somme**

Niveau enjeu de l'action : intercommunal

1- Descriptif :

Réaménagement de l'avenue de la Somme entre le giratoire Gutenberg et le secteur Mérignac Soleil.
Amélioration du carrefour Somme/Vigneau,. Traitement apaisé su coeur de quartier Chemin Long.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Établir le programme
- >Réaliser l'étude préliminaire
- >Lancer la DUP
- >Réaliser les études d'avant projet (AVP)
- >Assurer une veille foncière

Niveau engagement Commune :

- >C04_Valider l'Avant Projet
- >C04_Valider l'étude préliminaire
- >Accompagner techniquement une démarche/une étude
- >Valider le programme
- >Mener la concertation

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	50 000,00 €
--------------------------	-------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	50 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	0,00 €
2019	25 000,00 €
2020	25 000,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Préalables au projet et acteurs :**Référent :**

LE GAC FRANCOIS

Chef de projet :

LE GAC FRANCOIS

Direction en charge de l'action :

Z_C04_HDB DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PT OUEST

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01- Décision d'étudier	■						
C04_01-Décision d'étudier	■	■					
C04_02- Programme			■				
C04_03b-Étude de faisabilité technique							
C04_03- Études préliminaires						■	
C04_04- Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide...)				■	■	■	
C04_05-Levée des préalables fonciers				■	■	■	
C04_07-Consultation maîtrise d'oeuvre							
C04_08-AVP/Étude de maîtrise d'oeuvre (conception, diagnostics, essais...)				■			
C04_09- Confirmation de décision de faire							
C04_10-Consultation travaux							
C04_11- Réalisation des travaux							

Fiche n°6**Avenant n°2 - Modification - Création d'un parc urbain et naturel, le 9ème parc**

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

A terme ce parc, situé en plein coeur de ville, couvrira 7 ha au total. Présentant une biodiversité intéressante, répondant à une attente forte des habitants et permettant de relier les quartiers entre eux et avec le coeur de la cité, ce parc constitue le point emblématique de la politique verte de la ville. A ce titre, la commune a déjà acquis 4 ha d'un seul tenant, le reste étant en cours d'acquisition. La ville souhaite ouvrir les 4 ha déjà acquis au public, sous une forme à déterminer; pour valoriser déjà cette action et le potentiel naturel du site, par des actions pédagogiques notamment. L'ensemble nécessite un accompagnement technique sur les questions de maîtrise foncière et un fonds de concours au titre du RI nature (foncier à acquérir, études, travaux, accompagnement pédagogique)

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur
 -->Assurer une assistance technique/ ingénierie/animation

Niveau engagement Commune :

-->C04_Participer à la réception des travaux
 -->C04_Assurer l'entretien, la gestion et le fonctionnement des équipements
 -->C04_Racheter le foncier
 -->C04_Négocier le foncier
 -->C04_Prendre la décision des suites de l'étude
 -->C04_Valider l'étude et les suites opérationnelles proposées (mode opératoire, outils opérationnels)
 -->C04_Valider l'Avant Projet
 -->C04_Valider l'étude préliminaire
 -->C04_Valider l'étude
 -->C04_Participer à la démarche
 -->Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune
 -->Accompagner techniquement une démarche/une étude
 -->Participer aux études
 -->Valider le programme
 -->Mener la concertation
 -->Accompagner financièrement le programme
 -->Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales
 -->Réaliser les travaux dans son domaine de compétences (éclairage public, espaces verts..)

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	750 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	450 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	50 000,00 €
2019	100 000,00 €
2020	300 000,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Préalables au projet et acteurs :

Référent :

LE GAC FRANCOIS

Chef de projet :

FOURNIER ELISABETH

Direction en charge de l'action :

Z_C04_HDB DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PT OUEST

Maîtrise d'ouvrage :

Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01-Déroulement de l'action							
C04_01-Vérifier la compatibilité de l'action au cadre contractuel de la DSP (décision d'étudier)							
C04_02-Validation de la demande de subvention							

Fiche n°7**Avenant 2021 (Modification) : OIM Bordeaux Aéroport -
Stratégie d'aménagement du secteur des parcs d'entreprises
Hippodrome et Château Rouquey**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Sur la base du référentiel foncier commandé fin 2017, la ville est intéressée à la réalisation d'une étude d'aménagement permettant de définir une stratégie urbaine et économique, à long terme, pour l'une des dernières zones d'activités monofonctionnelles intra-rocade.

Cette stratégie visera à accompagner les entreprises dans leurs besoins ; à intégrer les mutations profondes de ce secteur et à le reconnecter à la dynamique urbaine en cours (desserte par le tramway en 2021, projets urbains voisins de « Marne » et « Soleil »).

La ville de Mérignac sollicite la Métropole pour la réalisation de cette étude.

Avenant codev 4 : Cette zone a été intégrée dans le périmètre de l'OIM Bordeaux Aéroport. Un plan-guide va être réalisé sur ce secteur, avec un volet espaces publics et urbains. Définition d'une programmation économique et de modes opératoires.

La zone de Château Rouquey est intégrée dans cette étude.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Réaliser l'étude

Niveau engagement Commune :

-->C04_Partager des fichiers ou informations

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	105 775,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	105 775,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	0,00 €
2019	25 000,00 €
2020	25 000,00 €
2021	55 775,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Préalables au projet et acteurs :**Référent :**

LE GAC FRANCOIS

Chef de projet :

ALCOUFFE-BA BRIGITTE

Direction en charge de l'action :Z_C04_HDB DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT
ET DE L'AMÉNAGEMENT PT OUEST**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
02- Rédaction du cahier des charges							
04_05- Déroulement de l'étude urbaine + études d'impact, desserte énergétique, analyse zone humide si nécessaire							
C04_01- Lancement de l'opération d'aménagement							
C04_01- Programmation de l'étude urbaine (DE)							
C04_03- Consultation							
C04_04- Désignation de l'équipe de maîtrise d'oeuvre urbaine							
C04_06- Présentation des conclusions de l'étude							
C04_07- Validation des conclusions de l'étude urbaine (dont mode opératoire)							

Fiche n°8**Avenant 2021 (Modification) : Sécurisation de l'avenue Beutre - Courtillas**

Niveau enjeu de l'action : intercommunal

1- Descriptif :

Aménagement de l'avenue de Courtillas entre la rue de la Princesse et la rue Jean de La Fontaine sur Mérignac. L'étude préliminaire ayant été validée, Bordeaux Métropole s'engage à poursuivre les études de conception. Bordeaux métropole poursuit les négociations foncières et actualise le dossier de DUP en parallèle des négociations foncières.

Avenant codev 4 : Finalisation de l'étude AVP et de la déclaration d'utilité publique (DUP). Démarrage des travaux prévus au deuxième semestre de 2021, à la suite des travaux d'assainissement prévus fin 2020.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->C04_Poursuivre la levée des préalables environnementaux
-->Lever les préalables fonciers
-->Lancer la DUP
-->Réaliser les études d'avant projet (AVP)
-->Valider l'étude
-->Réaliser les travaux
-->Réceptionner les travaux

Niveau engagement Commune :

-->C04_Participer à la réception des travaux
-->C04_Partager des fichiers ou informations
-->C04_Assurer l'entretien, la gestion et le fonctionnement des équipements
-->C04_Négocier le foncier
-->C04_Valider l'étude
-->Participer aux études
-->Mener la concertation
-->Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales
-->Réaliser les travaux dans son domaine de compétences (éclairage public, espaces verts..)

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	1 625 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	1 625 000,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	125 000,00 €
2019	0,00 €
2020	0,00 €
2021	1 500 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Préalables au projet et acteurs :**Référent :**

LE GAC FRANCOIS

Chef de projet :

CAZAUX MAXIME

Direction en charge de l'action :

Z_C04_HDB DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PT OUEST

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01- Décision d'étudier							
C04_01-Décision d'étudier							
C04_02- Programme							
C04_03- Études préliminaires							
C04_04- Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide...)							
C04_05-Levée des préalables fonciers							
C04_07-Consultation maîtrise d'oeuvre							
C04_08-AVP/Étude de maîtrise d'oeuvre (conception, diagnostics, essais...)							
C04_09- Confirmation de décision de faire							
C04_10-Consultation travaux							
C04_11- Réalisation des travaux							

Fiche n°9**Avenant 2021 (Modification) : Assainissement eaux pluviales secteur de Courtillas**

Niveau enjeu de l'action : intercommunal

1- Descriptif :

Le secteur de Courtillas à Mérignac, depuis le chemin de la Princesse jusqu'à la Voie de Desserte Ouest, est confronté à des problèmes de collecte et d'évacuation des eaux pluviales qui se traduisent par des inondations récurrentes en temps de pluie. Une première phase de travaux a fait l'objet d'une fiche action dans les contrats de co-développement précédents. L'objet des travaux de ce contrat est d'équiper l'avenue de Courtillas en réseau d'assainissement pluvial (DN 300 à 600 mm) du chemin de la Princesse au chemin de Beutre, soit 470 m environ et de reprofiler le fossé existant du chemin de Beutre au giratoire de la VDO soit 250 m.

Ces travaux sont un des préalables à l'aménagement de la voirie, avenue de Courtillas, projet commun aux communes de Mérignac et Pessac. A noter que la première étude préliminaire réalisée par SOGREAH en 2011 était minimaliste, le projet voirie n'était pas connu à cette époque et une nouvelle plainte inondation chemin de Beutre a été recensée et a augmenté légèrement le périmètre de travaux.

Le préalable indispensable au lancement du projet et des travaux est la remise par le Pole territorial Ouest de l'avant-projet de voirie. La Direction de l'Eau respectera le planning sous réserve de ce levé de préalable.

Avenant codev 4 : les travaux d'assainissement seront réalisés afin de ne pas retarder l'aménagement de la voie, de ce fait des crédits complémentaires sont alloués à cette fiche.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Réaliser l'étude
- >Réaliser les travaux
- >Réceptionner les travaux

Niveau engagement Commune :

- >C04_Participer à la réception des travaux
- >C04_Valider l'Avant Projet

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	1 500 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	1 500 000,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	0,00 €
2019	0,00 €
2020	300 000,00 €
2021	1 200 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Préalables au projet et acteurs :**Référent :**

LE GAC FRANCOIS

Chef de projet :

BOUYER MAXIME

Direction en charge de l'action :

Z_C04_CAE DIRECTION DE L'EAU

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01- Décision d'étudier							
C04_01-Décision d'étudier							
C04_02- Programme							
C04_03- Études préliminaires							
C04_04- Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide...)							
C04_05-Levée des préalables fonciers							
C04_07-Consultation maîtrise d'oeuvre							
C04_08-AVP/Étude de maîtrise d'oeuvre (conception, diagnostics, essais...)							
C04_09- Confirmation de décision de faire							
C04_10-Consultation travaux							
C04_11- Réalisation des travaux							

Fiche n°10**SDODM - Amélioration de la desserte de la zone aéroportuaire (Tram + liaison Bus performant Le Haillan/Bersol)**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Le projet d'amélioration de la desserte en transports en commun de la zone aéroportuaire (projet concernant les communes de Pessac, Mérignac et Le Haillan) comprend :

- l'extension sur 5 km environ du tramway A depuis 4 chemins et vers l'aéroport ;
- une liaison bus d'un niveau de service performant entre Le Haillan Rostand et Pessac Bersol (Celle-ci vient préfigurer une ligne de type BHNS extra-rocade à plus long terme).
- aménagements doux connexes.
- aménagements de barreaux/shunts routiers.

Avancement du projet (état en date du mois de juillet 2017) :

Le contrat de MOE a été notifié en janvier 2017. Les études préliminaires sont en cours de finalisation. En termes de calendrier, les études AVP démarreront en septembre et l'objectif est de déposer auprès de l'Etat un dossier pour l'enquête publique en fin d'année 2017, avec une enquête prévue courant 2018 (dépend du délai d'instruction des services de l'Etat).

2018 : Enquête publique - Poursuite des études de MOE - Passation des marchés de travaux

2019 : Dévoiement de réseaux - Acquisitions foncières

2020 : Démarrage des travaux

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Lancer la DUP

-->Lancer des consultations

Niveau engagement Commune :

-->Accompagner techniquement une démarche/une étude

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	86 000 000,00 €
--------------------------	-----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	80 000 000,00 €
---	-----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	2 000 000,00 €
2019	10 000 000,00 €
2020	36 000 000,00 €
2021	32 000 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Préalables au projet et acteurs :**Référent :**

LE GAC FRANCOIS

Chef de projet :

HERVE AURELIE

Direction en charge de l'action :

Z_C04_BCA DIRECTION DES
INFRASTRUCTURES ET DÉPLACEMENTS

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01- Décision d'étudier							
C04_01-Décision d'étudier							
C04_02- Programme							
C04_03- Études préliminaires							
C04_04- Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide...)							
C04_05-Levée des préalables fonciers							
C04_07-Consultation maîtrise d'oeuvre							
C04_08-AVP/Étude de maîtrise d'oeuvre (conception, diagnostics, essais...)							
C04_09- Confirmation de décision de faire							
C04_10-Consultation travaux							
C04_11- Réalisation des travaux							

Fiche n°11**SDODM: BHNS Saint Aubin- Liaison Bordeaux centre-
Caudéran-St Médard-en-Jalles**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Ligne en Bus à Haut Niveau de Service « Bordeaux centre - Merignac - Le Haillan - Saint-Médard-en-Jalles - Saint-Aubin de Médoc

projet de BHNS en optimisant le coût :

- avec la limitation des travaux d'infrastructures (sans travaux réseaux ou déviation des réseaux uniquement sur certains secteurs),
- en se concentrant sur les points durs (réaliser des travaux lourds de voirie a minima où les gains de temps seront réellement significatifs à savoir principalement en intra - rocade),
- l'aménagement des stations (aménagement urbain sur le mode tramway),
- le matériel roulant (donnant une image qualitative du bus).

La réalisation de cette ligne selon ces modalités d'intervention permet d'améliorer la qualité de service offert (aménagement et capacité pour une meilleure efficacité et régularité - confort pour les usagers en station, matériel roulant et information).

Il est à noter que ce projet nécessite encore quelques arbitrages notamment le passage par Caudéran. Par ailleurs, une étude détaillée de l'extension vers Saint-Aubin de Médoc est aussi nécessaire.

cette fiche action ne va pas à l'encontre des études d'extension du tramway.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >C04_Etablir les PV de mise en exploitation, et participer aux opérations de transferts d'ouvrages
- >C04_Engager les procédures d'évolution réglementaire du PLU nécessaires à la réalisation du projet
- >Réaliser l'étude pré opérationnelle
- >Réaliser les études préalables
- >Prendre la confirmation de décision de faire
- >Lever les préalables fonciers
- >Réaliser les études d'avant projet (AVP)
- >Mener la concertation
- >C04_Lever des préalables environnementaux (étude d'impact, dossier loi sur l'eau)
- >Lancer des consultations
- >Réaliser les travaux
- >Réceptionner les travaux

Niveau engagement Commune :

- >C04_Participer à la réception des travaux
- >C04_Valider l'étude
- >C04_Participer à la démarche
- >Participer aux études

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	112 000 000,00 €
--------------------------	------------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	112 000 000,00 €
---	------------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	10 000 000,00 €
2019	52 000 000,00 €
2020	35 000 000,00 €
2021	15 000 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Préalables au projet et acteurs :

Référent :

LE GAC FRANCOIS

Chef de projet :

CHADOUTAUD EMILIE

Direction en charge de l'action :

Z_C04_BCA DIRECTION DES INFRASTRUCTURES ET DÉPLACEMENTS

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01- Décision d'étudier							
C04_01-Décision d'étudier							
C04_02- Programme							
C04_03b-Étude de faisabilité technique							
C04_03- Études préliminaires							
C04_04- Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide...)							
C04_05-Levée des préalables fonciers							
C04_07-Consultation maîtrise d'oeuvre							
C04_08-AVP/Étude de maîtrise d'oeuvre (conception, diagnostics, essais...)							
C04_09- Confirmation de décision de faire							
C04_10-Consultation travaux							
C04_11- Réalisation des travaux							

Fiche n°12**ROCADE - Mise à 2x3 voies entre échangeurs 10 et 4**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Accompagner l'État dans les travaux de mise à 2x3 voies. Bordeaux Métropole finance la mise à 2x3 voies à hauteur de 50%.

Pour les autres opérations connexes à la Rcade (dont passerelles) dont l'intérêt aura été confirmé par le bureau métropolitain, leur financement éventuel se fera si des économies sont constatées une fois les travaux d'élargissement terminés.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

Niveau engagement Commune :

-->Accompagner techniquement une démarche/une étude

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	186 300 000,00 €
--------------------------	------------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	7 500 000,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	0,00 €
2019	7 500 000,00 €
2020	0,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Préalables au projet et acteurs :**Référent :**

LE GAC FRANCOIS

Chef de projet :

SAMBLAT PIERRE

Direction en charge de l'action :

Z_C04_BCA DIRECTION DES INFRASTRUCTURES ET DÉPLACEMENTS

Maîtrise d'ouvrage :

Autres

Autre(s) acteur(s) :

-->Etat

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01- Décision d'étudier							
C04_01-Décision d'étudier							
C04_02- Programme							
C04_03b-Étude de faisabilité technique							
C04_03- Études préliminaires							
C04_04- Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide...)							
C04_05-Levée des préalables fonciers							
C04_07-Consultation maîtrise d'oeuvre							
C04_08-AVP/Étude de maîtrise d'oeuvre (conception, diagnostics, essais...)							
C04_09- Confirmation de décision de faire							
C04_10-Consultation travaux							
C04_11- Réalisation des travaux							

Fiche n°13**Soutien au PDIE Cadera-Kennedy**

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

Il s'agit d'apporter un soutien méthodologique à la mise en place d'une démarche de PD inter-entreprises: étude +appui à la mise en place d'un plan d'action. Cette démarche devra être pilotée par les entreprises et pourra bénéficier du dispositif de conseil en mobilité et animations de Bordeaux Métropole, ainsi que de ses outils pour favoriser la conduite et l'évaluation des démarches Plan de Déplacements des Employés (PDE).

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Participer à l'étude

Niveau engagement Commune :

-->C04_Participer à la démarche

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	5 000,00 €
--------------------------	------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	5 000,00 €
---	------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	0,00 €
2019	0,00 €
2020	5 000,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Préalables au projet et acteurs :**Référent :**

LE GAC FRANCOIS

Chef de projet :

DI MATTEO GERALDINE

Direction en charge de l'action :

Z_C04_BBA DIRECTION DE LA MULTIMODALITÉ

Maîtrise d'ouvrage :

Autres

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01- Décision d'étudier							
C04_01-Définition du besoin : programme							
C04_02-Décision de faire							
C04_03-Consultation							
C04_04-Préalables							
C04_05-Réalisation de l'étude							

Fiche n°14**Aide à l'extension du stationnement payant**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

En 2018, pour la création de zone de stationnement payant, Bordeaux Métropole participe à hauteur de 50% des dépenses de fourniture et de pose des horodateurs et prends en charge la totalité des travaux de signalisation. Un secteur a été identifié : La Glacière.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Accompagner financièrement le programme

Niveau engagement Commune :

-->Réaliser les travaux dans son domaine de compétences (éclairage public, espaces verts..)

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	400 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	300 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	300 000,00 €
2019	0,00 €
2020	0,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Préalables au projet et acteurs :**Référent :**

LE GAC FRANCOIS

Chef de projet :

DABADIE SEBASTIEN

Direction en charge de l'action :

Z_C04_BCA DIRECTION DES INFRASTRUCTURES ET DÉPLACEMENTS

Maîtrise d'ouvrage :

Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018	2018	2019	2019	2020	2020	2021
	1er semestre	2nd semestre	1er semestre	2nd semestre	1er semestre	2nd semestre	
C04_01-Déroulement de l'action							
C04_01-Vérifier la compatibilité de l'action au cadre contractuel de la DSP (décision d'étudier)							
C04_02-Validation de la demande de subvention							

Fiche n°15**Avenant 2021 (Modification) : OIM Bordeaux aéroport - Développement du stationnement vélo**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Dans le cadre du 2e Plan Vélo métropolitain, Bordeaux Métropole souhaite développer le stationnement vélo et mettre à la disposition des usagers une palette complète de solutions parmi lesquels des grands parkings vélos (faisant l'objet de projet à part entière), des arceaux vélos (qui font l'objet d'un programme métropolitain hors Codev) ou encore des modules de stationnement sécurisé de petite et moyenne capacités, objet de la présente action.

L'action consisterait à expérimenter différents modules de stationnement au sein des communes intéressées, selon des modalités de gestion à définir, et à les pérenniser en cas de succès ou à les déplacer ailleurs sinon.

Bordeaux Métropole assurera l'animation de la démarche (animation des réunions de travail préalables, aide à la recherche d'un lieu pertinent, aide à la définition des modalités de gestion au cas par cas, suivi des expérimentations...) et l'investissement (achat des modules).

La mise à disposition du foncier nécessaire sera, quant à elle, assurée par la commune, quelle que soit son propriétaire : commune ou autre propriétaire privé ou public avec convention et éventuelle redevance d'occupation (le cas échéant à la charge de la commune). Les montants inscrits sur la fiche-action sont globaux et communs à plusieurs communes.

La Commune souhaite travailler à l'implantation de modules de stationnement vélo notamment aux abords de l'aire de co-voiturage de Beutre. Il est prévu l'implantation de 9 abris vélos sur le territoire de l'OIM notamment le long de la corol 39 et lianes 11.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->C04_Prise en charge du suivi animation
-->Réaliser les travaux

Niveau engagement Commune :

-->C04_Négocier le foncier
-->C04_Identifier un terrain
-->C04_Participer à la démarche

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	360 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	360 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	0,00 €
2019	0,00 €
2020	0,00 €
2021	360 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Préalables au projet et acteurs :**Référent :**

LE GAC FRANCOIS

Chef de projet :

MONLUN CELIA

Direction en charge de l'action :Z_C04_D DIRECTION GÉNÉRALE
VALORISATION DU TERRITOIRE**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01- Décision d'étudier							
C04_01-Décision d'étudier							
C04_02- Programme							
C04_03- Études préliminaires							
C04_04- Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide...)							
C04_05-Levée des préalables fonciers							
C04_07-Consultation maîtrise d'oeuvre							
C04_08-AVP/Étude de maîtrise d'oeuvre (conception, diagnostics, essais...)							
C04_09- Confirmation de décision de faire							
C04_10-Consultation travaux							
C04_11- Réalisation des travaux							

Fiche n°16**Avenant 2021 (Modification) : Maison du vélo et des mobilités**

Niveau enjeu de l'action : intercommunal

1- Descriptif :

Dans le cadre du 2ème plan vélo, la Métropole a lancé un appel à projet afin de développer un réseau de structures permettant de faire la promotion du vélo et des mobilités alternatives. 4 projets ont été retenus par la Métropole et des subventions de fonctionnement (55 000€ maximum / an / projet) seront attribuées aux associations dont les projets ont été retenus et ce pendant la durée de l'appel à projet (2018-2020).

Le jury qui s'est réuni le 29 septembre puis le 21 décembre 2017 et a retenu le projet proposé par l'association "Léon à vélo" qui prévoit une maison des mobilités sur la commune de Mérignac fonctionnant avec une antenne sur Le Haillan (locaux "l'autre lieu").

La création de la maison des mobilités de Mérignac étant étroitement liée au projet d'aménagement "Marne Soleil" (opération 50 000 logements), son ouverture est prévue courant 2019.

Bordeaux Métropole assure l'animation d'un réseau des maisons des mobilités alternatives.

Avenant codev 4 : Renouvellement des conventions pour l'année 2021 sans nouvel appel à projet et reconduction de la subvention.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

Niveau engagement Commune :

-->Réaliser l'étude

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	185 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	185 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	20 000,00 €
2019	55 000,00 €
2020	55 000,00 €
2021	55 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Préalables au projet et acteurs :**Référent :**

LE GAC FRANCOIS

Chef de projet :

COIGNAC FLORENT

Direction en charge de l'action :

Z_C04_BBA DIRECTION DE LA MULTIMODALITÉ

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01-Déroulement de l'action							
C04_01-Vérifier la compatibilité de l'action au cadre contractuel de la DSP (décision d'étudier)							
C04_02-Validation de la demande de subvention							

Fiche n°17**Amélioration de la vitesse commerciale des TC**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Amélioration de la vitesse commerciale des TC.

Poursuite des études, conduite des procédures et démarrage des travaux pour l'amélioration de la vitesse commerciale des bus comportant notamment :

- prise en compte des modifications de la Liane 1+ sur les communes de Mérignac et Bordeaux en prévision de la mise en service du BHNS et du TRAM aéroport
- l'optimisation de la Liane 2 en Liane majeure sur les communes de Bordeaux, Eysines, Mérignac
- l'optimisation de la Liane 11 en Liane majeure sur les communes de Bordeaux, Bègles, Martignas sur Jalle, Mérignac, Le Haillan
- l'optimisation de la Liane 16 en Liane majeure sur les communes de Bordeaux, Mérignac
- autres opérations d'amélioration dont le programme n'est pas encore défini et reste ouvert.

Dans le cas où la ville et/ou l'exploitant identifie des problèmes de retenues de files bloquant le bus, il est souhaitable de faire remonter les difficultés afin de compléter le programme.

* Enveloppes prévisionnelles non connues.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Réaliser l'étude
- >Réaliser les travaux

Niveau engagement Commune :

- >C04_Valider l'étude
- >Réaliser les travaux dans son domaine de compétences (éclairage public, espaces verts..)

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	2 600 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	0,00 €
2019	0,00 €
2020	0,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Préalables au projet et acteurs :**Référent :**

LE GAC FRANCOIS

Chef de projet :

MORA MIKAEL

Direction en charge de l'action :

Z_C04_BCA DIRECTION DES INFRASTRUCTURES ET DÉPLACEMENTS

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

- >C04_TBC
- >Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01- Décision d'étudier							
C04_01-Décision d'étudier							
C04_02- Programme							
C04_03- Études préliminaires							
C04_04- Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide...)							
C04_05-Levée des préalables fonciers							
C04_07-Consultation maîtrise d'oeuvre							
C04_08-AVP/Étude de maîtrise d'oeuvre (conception, diagnostics, essais...)							
C04_09- Confirmation de décision de faire							
C04_10-Consultation travaux							
C04_11- Réalisation des travaux							

Fiche n°18**Avenant 2021 (Modification) : Création station Bourran et réaménagement station Vallon**

Niveau enjeu de l'action : intercommunal

1- Descriptif :

Dès le début des années 2000, pour faire suite au Schéma Directeur des Eaux Résiduaires Urbaines de 1998, et suite à la création de la STEP Clos de Hilde (1992), Bordeaux Métropole a souhaité acheminer les effluents sanitaires stricts vers le bassin versant sanitaire de Clos de Hilde, la STEP Louis Fargue étant préférentiellement dédiée au traitement des réseaux unitaires principalement situés intra boulevards.

Ce choix a également pour origine la volonté de Bordeaux Métropole de mettre en oeuvre sur le bassin versant Louis Fargue, la « Gestion Dynamique » du réseau d'assainissement permettant notamment de limiter les déversements par temps de petite pluie, projet qui s'accompagnait naturellement par une volonté de limiter les apports EU stricts sur cette station.

Dans ce cadre, la réalisation d'une liaison dénommée « Bourran - Vallon », (déjà initiée dans le schéma Directeur d'Aménagement de 1985) chargée d'acheminer les eaux usées captées en amont du Parc Bourran à Mérignac vers le lieu dit Vallon à Pessac a été étudiée.

Cette opération comprend 2 volets :

- la liaison dite Bourran vallon sur laquelle restent à réaliser à ce jour :

-> la création d'un poste de pompage "Bourran"

-> l'équipement de la station de pompage « Vallon » existante sur la commune de Pessac, pour une capacité de pompage estimée à 220 l/s.

- la liaison dite Ontine Chêne verts qui est aujourd'hui achevée et qui consistait en l'interception des eaux usées en amont du bassin du Chêne Vert et la création d'un réseau de transfert vers le collecteur existant au droit du carrefour Av. Mitterrand / Joffre.

Avenant codev 4 : crédits complémentaires pour financement des travaux prévus sur 2021.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->C04_Remise de l'ouvrage au gestionnaire

Niveau engagement Commune :

-->C04_Participer à la réception des travaux

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	3 100 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	1 947 500,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	0,00 €
2019	0,00 €
2020	47 500,00 €
2021	1 900 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Préalables au projet et acteurs :**Référent :**

LE GAC FRANCOIS

Chef de projet :

KERLAN PHILIPPE

Direction en charge de l'action :

Z_C04_CAE DIRECTION DE L'EAU

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01- Décision d'étudier							
C04_01-Décision d'étudier							
C04_02- Programme							
C04_03- Études préliminaires							
C04_04- Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide...)							
C04_05-Levée des préalables fonciers							
C04_07-Consultation maîtrise d'oeuvre							
C04_08-AVP/Étude de maîtrise d'oeuvre (conception, diagnostics, essais...)							
C04_09- Confirmation de décision de faire							
C04_10-Consultation travaux							
C04_11- Réalisation des travaux							

Fiche n°19**Avenant 2021 (Modification) : Etude de faisabilité - Travaux Aménagement hydraulique Secteur Féau/Coty**

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

Pour faire suite à l'étude hydraulique sur le ruisseau de la Devèze qui a mis en évidence des dysfonctionnements hydrauliques notables sur le secteur Féau/Coty à Mérignac, il convient de poursuivre la démarche en initiant une étude de faisabilité qui pourra confirmer ou amender les pistes d'aménagement envisagées et initier la levé des préalables.

Avenant codev 4 : Les études d'AVP seront réalisées sur l'avenant afin que la ville puisse négocier un démarrage des travaux dès le début du codev 5.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Réaliser les études préalables

Niveau engagement Commune :

-->Participer aux études

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	80 000,00 €
--------------------------	-------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	80 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	50 000,00 €
2019	0,00 €
2020	0,00 €
2021	30 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Préalables au projet et acteurs :**Référent :**

LE GAC FRANCOIS

Chef de projet :

LARDIEG EMMANUEL

Direction en charge de l'action :

Z_C04_CAE DIRECTION DE L'EAU

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01- Décision d'étudier							
C04_01-Décision d'étudier							
C04_02- Programme							
C04_03b-Étude de faisabilité technique							
C04_03- Études préliminaires							
C04_04- Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide...)							
C04_05-Levée des préalables fonciers							
C04_07-Consultation maîtrise d'oeuvre							
C04_08-AVP/Étude de maîtrise d'oeuvre (conception, diagnostics, essais...)							
C04_09- Confirmation de décision de faire							
C04_10-Consultation travaux							
C04_11- Réalisation des travaux							

Fiche n°20**Centre de recyclage Intra rocade**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Dans le cadre du Grenelle de l'Environnement et pour offrir un service adapté à l'évolution de la population en se basant sur un centre pour 30 à 35 000 habitants, il est nécessaire de prévoir un minimum de 3 centres supplémentaires dont un situé sur le secteur intra-rocade. Il s'agit donc d'étudier la faisabilité de cet équipement sur les bases suivantes : localisation et maîtrise foncière, accord de la commune, lancement d'appel d'offres, constitution du dossier de déclaration et construction du centre. La commune s'engage également à proposer/valider un site sur ce secteur dès 2018 pour une mise en service fin 2022.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Établir le programme
 -->Réaliser l'étude
 -->C04_Prendre la décision de faire (jalonnement GSP)

Niveau engagement Commune :

-->C04_Prendre en charge les travaux ultérieurs sur le FIC
 -->C04_Identifier un terrain
 -->Accompagner techniquement une démarche/une étude

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	25 350 000,00 €
--------------------------	-----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	185 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	35 000,00 €
2019	150 000,00 €
2020	0,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Préalables au projet et acteurs :**Référent :**

LE GAC FRANCOIS

Chef de projet :

MESPLE-SOMPS ISABELLE

Direction en charge de l'action :

Z_C04_CAF DIRECTION GESTION DES DÉCHETS ET PROPRETÉ

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01-Décision d'étudier							
C04_02- Diagnostic - Etudes préalables							
C04_03- Programme							
C04_04- Pour les écoles : Signature de la convention de rétrocession							
C04_05- Etudes d'avant-projet							
C04_06- Consultation et choix du maître d'oeuvre							
C04_07-Validation de l'APD et du coût des travaux							
C04_09- Confirmation de décision de faire							
C04_10- Consultation - Attribution des marchés de travaux							
C04_11-Travaux							
C04_12- Réception							
C04_13- Pour les écoles : cession après l'année de parfait achèvement							

Fiche n°21

OIM Bordeaux Aéroport - Réaménagement du centre de Beutre (chemin Pagneau)

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Finalisation de l'aménagement de l'avenue de l'Argonne au centre du quartier de Beutre. Création d'une piste cyclable sur le chemin de PAGNEAU

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Réaliser les travaux

Niveau engagement Commune :

-->C04_ Valider l'Avant Projet

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	2 400 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	534 428,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	0,00 €
2019	0,00 €
2020	534 428,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Préalables au projet et acteurs :**Référent :**

LE GAC FRANCOIS

Chef de projet :

SINTES PHILIPPE

Direction en charge de l'action :Z_C04_D DIRECTION GÉNÉRALE
VALORISATION DU TERRITOIRE**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01- Décision d'étudier							
C04_01-Décision d'étudier							
C04_02- Programme							
C04_03- Études préliminaires							
C04_04- Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide...)							
C04_05-Levée des préalables fonciers							
C04_07-Consultation maîtrise d'oeuvre							
C04_08-AVP/Étude de maîtrise d'oeuvre (conception, diagnostics, essais...)							
C04_09- Confirmation de décision de faire							
C04_10-Consultation travaux							
C04_11- Réalisation des travaux							

Fiche n°22**Aménagement de la place Mondésir****Niveau enjeu de l'action : intercommunal****1- Descriptif :**

Des réflexions sont menées depuis 2008 sur ce secteur, avec notamment la réalisation d'une étude préliminaire permettant de dégager différents scénarii programmatiques (CREHAM).

Il s'agit avant tout de redonner du sens à cette entrée de ville et valoriser son potentiel, tout en conciliant les différents usages et en affirmant notamment sa vocation de nœud circulaire / axe de fort passage. En effet, ce giratoire marque le trait d'union entre Bordeaux d'un côté et Mérignac de l'autre, donnant à voir à l'usager des perspectives peu valorisantes.

A la suite du programme réalisé sur le précédent contrat, l'objectif est donc de lancer une étude urbaine de requalification de cette place et de ses abords, en se recentrant sur :

- les mobilités et cheminements doux (circulation, espaces de stationnement, voies de bus, circuits piétonniers et cycles,...), permettant de renforcer la sécurité et de garantir la bonne cohabitation des différents usages ;
- l'aménagement des espaces publics et des espaces verts, en vue d'améliorer la perception de cet espace et de favoriser la qualité urbaine ;
- un projet d'aménagement urbain qualitatif : le maintien de la dynamique commerciale existante avec un enjeu de modernisation des façades et vitrines commerciales, notamment sur la frange nord de la place (vecteur d'attractivité économique locale), développer un projet d'habitat mixte préservant la qualité d'habiter et les prescriptions urbaines propres à Mérignac et à Bordeaux sur l'emprise spatiale publique de plus de 9 000 m² qui pourra être mobilisée à terme (approche programmatique sur les formes urbaines et l'insertion spatiale d'un projet immobilier), créer un espace public d'entrée de ville emblématique qui s'intègre dans la politique des "Grandes Allées Métropolitaines" avec un fort enjeux paysager.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Réaliser les études d'avant projet (AVP)
- >Réaliser l'étude
- >Participer à l'étude
- >Valider l'étude

Niveau engagement Commune :

- >C04_Partager des fichiers ou informations
- >C04_Apporter un soutien financier
- >C04_Prendre la décision des suites de l'étude
- >C04_Valider l'étude
- >C04_Participer à la démarche
- >Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune
- >Participer aux études
- >Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	50 000,00 €
--------------------------	-------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	50 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	20 000,00 €
2019	20 000,00 €
2020	10 000,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Préalables au projet et acteurs :

Référent :

LE GAC FRANCOIS

Chef de projet :

BERNARD ANGELIQUE

Direction en charge de l'action :

Z_C04_DB DIRECTION DE L'URBANISME, DU PATRIMOINE ET DES PAYSAGES

Maîtrise d'ouvrage :

Co-maîtrise d'ouvrage Métropole/Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01- Décision d'étudier							
C04_01-Définition du besoin : programme							
C04_02-Décision de faire							
C04_03-Consultation							
C04_04-Préalables							
C04_05-Réalisation de l'étude							

Fiche n°23**Avenant n°1 (modification) ZAC Centre Ville**

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

Dans le cadre du renouvellement urbain, Bordeaux Métropole a engagé un projet de réaménagement du centre ville, en partenariat avec la ville de Mérignac, lié notamment à l'arrivée du tramway : reconfiguration complète des espaces publics et valorisation du paysage architectural urbain et paysager. Une ZAC a ainsi été créée en 2006 et son aménagement a été confié en 2007 à BMA. Bordeaux Métropole s'engage à poursuivre la phase opérationnelle dans la durée du 3ème contrat et notamment à réaliser l'îlot 2 et les espaces publics de la ZAC. Avenant n°1 : Compte tenu du glissement du calendrier de la ZAC, la réalisation des équipements scolaires est décalée et ne sera pas réalisée sur ce contrat.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Réaliser les travaux

Niveau engagement Commune :

-->C04_Réaliser les équipements du PEP sous sa maîtrise d'ouvrage

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	7 361 983,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	0,00 €
2019	0,00 €
2020	0,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Préalables au projet et acteurs :**Référent :**

LE GAC FRANCOIS

Chef de projet :

LE GAC FRANCOIS

Direction en charge de l'action :

Z_C04_HDB DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PT OUEST

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->BMA

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
02- Montage du dossier (création/ réalisation ZAC-PUP-TAM-lotissement)							
04- Validation (dossier approuvé ou signature convention)							
06- Préalables (dont fonciers)							
07- Travaux : réalisations des équipements ou aménagements publics							
C04_01-Définition du besoin : programme							
C04_01- Lancement de l'opération d'aménagement							
C04_03- Déroulement des études et/ou concertation							
C04_05- Commercialisation lots et secteurs							
C04_05- Consultations							
C04_08- Clôture de l'opération (mise en exploitation)							

Fiche n°24**Opération d'aménagement Marne**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Cette opération est conjointement menée avec celle de Mérignac Soleil / Chemin long, où des objectifs architecturaux, urbains et paysagers communs ont été trouvés. Elle bénéficie également d'une partie de l'extension de la ligne A du tramway (échéance de livraison prévue pour 2019-2020).

Les études stratégiques et pré-opérationnelles développées sur le site de Marne s'appuie sur plusieurs objectifs en vue de renouveler la perception de ce quartier, mais également ses usages :

- o l'émergence d'une identité urbaine attractive propre à ce site, qu'il s'agisse de son attractivité commerciale et résidentielle ou encore de la qualité d'usage des espaces publics ;
- o une intensification urbaine de part et d'autre du fuseau du tramway, sur l'axe aéroport-Bordeaux centre ;
- o le développement d'une offre nouvelle de logements, soit un potentiel estimé d'environ 1 200 logements sur le secteur dans le cadre de l'étude réalisée par l'agence d'urbanisme ;
- o le renouvellement et l'évolution de l'offre commerciale, en cohérence avec le secteur Soleil / Chemin long ;
- o le développement d'un "poumon vert" et la renaturation dans la continuité du secteur Mérignac Soleil / Chemin Long, sur la base de l'étude réalisée dans le cadre de la démarche 55 000 ha de nature.

Le programme prévisionnel de constructions nouvelles de l'opération d'aménagement est estimé à environ 93 700 m² de Surface de plancher (SDP) dont :

- 71 100 m² SDP de logements,
- 22 600 m² SDP de commerces et d'activités.

L'opération d'aménagement a été créée le 27 janvier 2017 et s'étend sur un périmètre de 27,4 ha où s'applique une TAM de 17% (votée le 21 octobre 2016). En outre, un traité de concession entre La Fab et Bordeaux Métropole a été approuvé au Conseil Métropolitain courant juillet 2017.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >C04_Prendre en charge une partie des investissements
- >C04_Engager les procédures d'évolution réglementaire du PLU nécessaires à la réalisation du projet
- >C04_Racheter le foncier
- >Initier la démarche
- >Établir le programme
- >Mener la concertation
- >Participer à l'étude
- >Valider l'étude
- >C04_Lever des préalables environnementaux (étude d'impact, dossier loi sur l'eau)
- >Assurer une veille foncière
- >Faire de la réserve foncière
- >Céder ou acheter le foncier
- >Établir le bilan financier de l'opération
- >Accompagner financièrement le programme
- >Assurer une assistance technique/ ingénierie/animation

Niveau engagement Commune :

- >C04_Partager des fichiers ou informations
- >C04_Participer à la démarche
- >Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune
- >Accompagner techniquement une démarche/une étude
- >Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales
- >Réaliser les travaux dans son domaine de compétences (éclairage public, espaces verts..)

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	23 069 978,00 €
--------------------------	-----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	15 919 988,00 €
---	-----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	8 802 331,00 €
2019	3 371 312,00 €
2020	3 746 345,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	7 095 046,00 €
--------------------	----------------

4 - Préalables au projet et acteurs :

Référent :

LE GAC FRANCOIS

Chef de projet :

BERNARD ANGELIQUE

Direction en charge de l'action :

Z_C04_DBD DIRECTION DE L'URBANISME, DU PATRIMOINE ET DES PAYSAGES

Maîtrise d'ouvrage :

SPL La Fab

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
02- Rédaction du cahier des charges							
04_05- Déroulement de l'étude urbaine + études d'impact, desserte énergétique, analyse zone humide si nécessaire							
C04_01- Lancement de l'opération d'aménagement							
C04_01- Programmation de l'étude urbaine (DE)							
C04_03- Consultation							
C04_04- Désignation de l'équipe de maîtrise d'oeuvre urbaine							
C04_06- Présentation des conclusions de l'étude							
C04_07- Validation des conclusions de l'étude urbaine (dont mode opératoire)							

Fiche n°25**PAE La Glacière**

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

Approbation du PAE par la délibération 2008/0068 du 18 janvier 2008. Le secteur de la Glacière est situé entre les boulevards et la petite ceinture ferrée. L'ensemble du site offre un potentiel d'environ 396 logements. Ce projet urbain est destiné à renforcer le caractère de centralité du quartier tout en confortant la structure commerciale. L'ensemble des équipements publics de compétence métropolitaine ont été réalisés. Bordeaux Métropole s'engage sur la durée du contrat à lancer la consultation d'opérateurs pour l'îlot 4 et à accompagner l'éventuelle mutation des îlots 5 et 6.

La ville s'engage au lancement des consultations opérateur en 2018 pour un démarrage des travaux en 2020.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Lancer des consultations

Niveau engagement Commune :

-->C04_Réaliser les équipements du PEP sous sa maîtrise d'ouvrage

-->Réaliser les travaux dans son domaine de compétences (éclairage public, espaces verts..)

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	0,00 €
2019	0,00 €
2020	0,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Préalables au projet et acteurs :**Référent :**

LE GAC FRANCOIS

Chef de projet :

LE GAC FRANCOIS

Direction en charge de l'action :

Z_C04_HDB DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PT OUEST

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
02- Montage du dossier (création/ réalisation ZAC-PUP-TAM-lotissement)							
04- Validation (dossier approuvé ou signature convention)							
06- Préalables (dont fonciers)							
07- Travaux : réalisations des équipements ou aménagements publics							
C04_01-Définition du besoin : programme							
C04_01- Lancement de l'opération d'aménagement							
C04_03- Déroulement des études et/ou concertation							
C04_05- Commercialisation lots et secteurs							
C04_05- Consultations							
C04_08- Clôture de l'opération (mise en exploitation)							

Fiche n°26**Opération d'aménagement Mérignac Soleil****Niveau enjeu de l'action : métropolitain****1- Descriptif :**

Depuis septembre 2014, La Fab a engagé l'approfondissement du plan stratégique issu de l'appel à projets en y intégrant les nouvelles réflexions et études engagées sur ce territoire de projet depuis 2012 (prolongement d'un TCSP vers l'aéroport, étude de stratégie commerciale menée par Objectif Ville).

Les grandes orientations urbaines et le programme général sur ce territoire de mutation ont été validés en mars 2015 par la Ville de Mérignac et la métropole (projet inscrit sur la liste des sites d'intervention annexée au contrat que Bordeaux Métropole passe avec La Fab).

Cet approfondissement et l'actualisation du plan stratégique en cours d'élaboration a pour objectif de préfigurer une mise en œuvre opérationnelle. Ce plan guide devrait ainsi s'achever d'ici l'été 2017. Il est conçu comme un plan dynamique s'articulant autour de grandes thématiques et composé de pièces urbaines opérationnellement autonomes, afin de s'inscrire dans un schéma cohérent de mutation d'ensemble.

Le périmètre des études urbaines s'étend sur 69 ha environ et correspond à un Périmètre de Prise en Considération (PPC), mis en place fin 2017, afin de préserver les intentions programmatiques de la zone et limiter autant que possible les éventuels surcoûts. Une TAM à 20% a également été actée par délibération le 21 octobre 2016, en vue de contribuer au financement des équipements publics rendus nécessaires par les programmes immobiliers en cours.

Au sein du programme prévisionnel de constructions nouvelles du Plan Guide validé en COPRO fin 2017, il est prévu la création de :

- 210 000 m² de SDP, représentant env. 2 800 logements ;
- 90 000 m² de SDP de commerces et d'activités ;
- Un groupe scolaire de 20 classes ;
- Des équipements d'infrastructures et d'espaces publics.

Différents ilots sont en cours de mutation, permettant d'accueillir une mixité fonctionnelle autour du logement et de commerce de proximité/activités tertiaires :

- Ilot FIAT ;
- Ilot SOGARA (anciennement ilot témoin réintégré à l'opération Soleil) ;
- Ilot CASTORAMA.

2 autres ilots sont également en réflexion, mais ne disposent pas d'un avancement programmatique suffisant (Ilot LEROY MERLIN et ilot ALINEA).

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >C04 _Commercialiser des îlots
- >C04 _Engager les procédures d'évolution réglementaire du PLU nécessaires à la réalisation du projet
- >C04 _Racheter le foncier
- >Réaliser l'étude pré opérationnelle
- >Réaliser les études préalables
- >Réaliser les études d'avant projet (AVP)
- >Mener la concertation
- >Réaliser l'étude
- >Participer à l'étude
- >Valider l'étude
- >C04 _Lever des préalables environnementaux (étude d'impact, dossier loi sur l'eau)
- >Faire de la réserve foncière
- >Céder ou acheter le foncier
- >Établir le bilan financier de l'opération
- >Accompagner financièrement le programme
- >Assurer une assistance technique/ ingénierie/animation
- >C04 _Prendre la décision suite à l'étude préalable
- >C04 _Instaurer un périmètre de prise en considération

Niveau engagement Commune :

- >C04 _Partager des fichiers ou informations
- >C04 _Respecter les objectifs de mixité et de densité
- >C04 _Accepter les évolutions du PLU
- >C04 _Identifier un terrain
- >C04 _Participer à la démarche
- >Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune
- >Participer aux négociations
- >Accompagner techniquement une démarche/une étude
- >Participer à la mise au point de l'opération d'aménagement
- >Participer aux études
- >Mener la concertation
- >Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales
- >Réaliser les travaux dans son domaine de compétences (éclairage public, espaces verts..)

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	56 077 230,00 €
--------------------------	-----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	540 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	540 000,00 €
2019	0,00 €
2020	0,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	240 000,00 €
--------------------	--------------

4 - Préalables au projet et acteurs :

Référent :

LE GAC FRANCOIS

Chef de projet :

BERNARD ANGELIQUE

Direction en charge de l'action :

Z_C04_DBD DIRECTION DE L'URBANISME, DU PATRIMOINE ET DES PAYSAGES

Maîtrise d'ouvrage :

SPL La Fab

Autre(s) acteur(s) :

-->Bordeaux Métropole

-->Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
02- Montage du dossier (création/ réalisation ZAC-PUP-TAM-lotissement)							
04- Validation (dossier approuvé ou signature convention)							
06- Préalables (dont fonciers)							
07- Travaux : réalisations des équipements ou aménagements publics							
C04_01-Définition du besoin : programme							
C04_01- Lancement de l'opération d'aménagement							
C04_03- Déroulement des études et/ou concertation							
C04_05- Commercialisation lots et secteurs							
C04_05- Consultations							
C04_08- Clôture de l'opération (mise en exploitation)							

Fiche n°27**Avenant n°1 - fiche supprimée : Etude urbaine sur les îlots mutables du centre-ville**

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

Réflexion à portée opérationnelle sur les îlots périphériques à la ZAC du centre-ville de Mérignac : commissariat, CASINO, Poste/école primaire Jules Ferry (expression de l'attente de la ville lors de la revue de contrat de juin 2014), îlot du cinéma. Cette action a été réintégrée dans la fiche codev2 sur 'l'aménagement de la place Charles de Gaulle Nord', qui traitait du devenir du foncier commissariat et résiduel Bordeaux Métropole tram.

Dépenses proposées sur ce codev4 : assistance technique des services métropolitains et petite AMO pour faisabilités architecturales sur îlots. ÉTUDE INTÉGRÉE AU PROGRAMME 2017 DE LA FAB - lancement des études courant 2017 - accompagnement phase études par la Direction de l'Urbanisme.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Établir le programme
- >Réaliser l'étude
- >Assurer une veille foncière

Niveau engagement Commune :

- >C04_Prendre la décision des suites de l'étude
- >C04_Valider l'étude
- >Participer aux études
- >Mener la concertation

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	30 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	0,00 €
2019	15 000,00 €
2020	15 000,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Préalables au projet et acteurs :**Référent :**

LE GAC FRANCOIS

Chef de projet :

BERNARD ANGELIQUE

Direction en charge de l'action :

Z_C04_DBD DIRECTION DE L'URBANISME, DU PATRIMOINE ET DES PAYSAGES

Maîtrise d'ouvrage :

SPL La Fab

Autre(s) acteur(s) :

-->Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
02- Rédaction du cahier des charges							
04_05- Déroulement de l'étude urbaine + études d'impact, desserte énergétique, analyse zone humide si nécessaire							
C04_01- Lancement de l'opération d'aménagement							
C04_01- Programmation de l'étude urbaine (DE)							
C04_03- Consultation							
C04_04- Désignation de l'équipe de maîtrise d'oeuvre urbaine							
C04_06- Présentation des conclusions de l'étude							
C04_07- Validation des conclusions de l'étude urbaine (dont mode opératoire)							

Fiche n°28**Etudes archéo-géographiques et patrimoniales**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Le rayonnement métropolitain et l'attractivité de la métropole bordelaise dépend de ses qualités architecturales, urbaines, patrimoniales et paysagères et de la manière dont on les fait connaître. La commune de Mérignac souhaite développer la connaissance de son patrimoine bâti et environnemental afin d'asseoir son projet de développement urbain sur la valorisation des qualités qui font son identité.

Objectifs :

- Engager de nouvelles démarches d'inventaire afin de constituer un référentiel patrimonial qui permettra de préciser les dispositions réglementaires dans le PLU 3.1 au fil des modifications ;
- Développer les actions de communication et de médiation autour de la valorisation du patrimoine (par exemple concevoir et mettre en œuvre un parcours à la découverte du patrimoine de Mérignac).

Engagements communs sur le temps du Codev4 (2018-2020) :

- mener les études nécessaires à la réalisation d'un référentiel archéo-géographique et patrimonial ;
- valider l'étude et les suites à donner sous la forme d'actions de médiations (expositions, films, etc) ;
- accompagner la démarche ;
- participer aux études ;
- confirmer la décision de faire ;
- concerter la population en phase d'élaboration et de finalisation des études ;
- partager les informations.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Initier la démarche
- >Établir le programme
- >Mener la concertation
- >Participer à l'étude
- >Valider l'étude

Niveau engagement Commune :

- >C04_Valider l'étude
- >C04_Participer à la démarche
- >Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune
- >Accompagner techniquement une démarche/une étude
- >Participer aux études
- >Valider le programme
- >Mener la concertation

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	50 000,00 €
--------------------------	-------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	30 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	20 000,00 €
2019	10 000,00 €
2020	0,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Préalables au projet et acteurs :**Référent :**

LE GAC FRANCOIS

Chef de projet :

ZZZ_MONIOT ANNE LAURE

Direction en charge de l'action :

Z_C04_DBD DIRECTION DE L'URBANISME, DU PATRIMOINE ET DES PAYSAGES

Maîtrise d'ouvrage :

Co-maîtrise d'ouvrage Métropole/Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01- Décision d'étudier							
C04_01-Définition du besoin : programme							
C04_02-Décision de faire							
C04_03-Consultation							
C04_04-Préalables							
C04_05-Réalisation de l'étude							

Fiche n°29**RI école hors OAIM - école Jean Macé**

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

La ville sollicite l'attribution d'un fonds de concours dans le cadre du règlement d'intervention écoles hors Opération d'Aménagement d'Intérêt Métropolitain
 -----> pour l'école Jean Macé. L'attribution du fonds de concours est conditionnée (cf RI) et ne sera validée que par délibération de Bordeaux Métropole. Sous réserve de la prolongation du dispositif de soutien financier de Bordeaux Métropole (délibération n°2017-106 du 17 mars 2017 relative à la création du fonds de concours équipements scolaires hors opérations d'aménagement d'intérêt métropolitain), la commune pourra déposer un dossier de demande de participation financière pour la création de cette école auprès des services métropolitains ; le montant inscrit est donc sous toutes réserves de prolongement du dispositif et d'instruction de la demande.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->C04_ Étudier la demande de financement
 -->Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

Niveau engagement Commune :

-->C04_Assurer l'entretien, la gestion et le fonctionnement des équipements
 -->Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales
 -->Formaliser la demande de financement

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	1 722 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	0,00 €
2019	0,00 €
2020	0,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Préalables au projet et acteurs :**Référent :**

LE GAC FRANCOIS

Chef de projet :

AMEN PIERRE

Direction en charge de l'action :

Z_C04_DBD DIRECTION DE L'URBANISME, DU PATRIMOINE ET DES PAYSAGES

Maîtrise d'ouvrage :

Commune

Autre(s) acteur(s) :

-->Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01-Déroulement de l'action							
C04_01-Vérifier la compatibilité de l'action au cadre contractuel de la DSP (décision d'étudier)							
C04_02-Validation de la demande de subvention							

Fiche n°30**RI école hors OAIM - école Arnaud Lafon**

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

La ville sollicite l'attribution d'un fonds de concours dans le cadre du règlement d'intervention écoles hors Opération d'Aménagement d'Intérêt Métropolitain

-----> pour l'école Arnaud Lafon

L'attribution du fonds de concours est conditionnée (cf RI) et ne sera validée que par délibération de Bordeaux Métropole. Sous réserve de la prolongation du dispositif de soutien financier de Bordeaux Métropole (délibération n°2017-106 du 17 mars 2017 relative à la création du fonds de concours équipements scolaires hors opérations d'aménagement d'intérêt métropolitain), la commune pourra déposer un dossier de demande de participation financière pour la création de cette école auprès des services métropolitains ; le montant inscrit est donc sous toutes réserves de prolongement du dispositif et d'instruction de la demande.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->C04_ Étudier la demande de financement
-->Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

Niveau engagement Commune :

-->C04_ Assurer l'entretien, la gestion et le fonctionnement des équipements
-->Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales
-->Formaliser la demande de financement

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	0,00 €
2019	0,00 €
2020	0,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Préalables au projet et acteurs :**Référent :**

LE GAC FRANCOIS

Chef de projet :

AMEN PIERRE

Direction en charge de l'action :

Z_C04_DBD DIRECTION DE L'URBANISME, DU PATRIMOINE ET DES PAYSAGES

Maîtrise d'ouvrage :

Commune

Autre(s) acteur(s) :

-->Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01-Déroulement de l'action							
C04_01-Vérifier la compatibilité de l'action au cadre contractuel de la DSP (décision d'étudier)							
C04_02-Validation de la demande de subvention							

Fiche n°31**RI école hors OAIM - école Oscar Auriac**

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

La ville sollicite l'attribution d'un fonds de concours dans le cadre du règlement d'intervention écoles hors Opération d'Aménagement d'Intérêt Métropolitain
 -----> pour l'école Oscar Auriac. L'attribution du fonds de concours est conditionnée (cf RI) et ne sera validée que par délibération de Bordeaux Métropole. Sous réserve de la prolongation du dispositif de soutien financier de Bordeaux Métropole (délibération n°2017-106 du 17 mars 2017 relative à la création du fonds de concours équipements scolaires hors opérations d'aménagement d'intérêt métropolitain), la commune pourra déposer un dossier de demande de participation financière pour la création de cette école auprès des services métropolitains ; le montant inscrit est donc sous toutes réserves de prolongement du dispositif et d'instruction de la demande.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->C04_ Étudier la demande de financement
 -->Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

Niveau engagement Commune :

-->C04_ Assurer l'entretien, la gestion et le fonctionnement des équipements
 -->Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales
 -->Formaliser la demande de financement

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	48 000,00 €
--------------------------	-------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	0,00 €
2019	0,00 €
2020	0,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Préalables au projet et acteurs :**Référent :**

LE GAC FRANCOIS

Chef de projet :

AMEN PIERRE

Direction en charge de l'action :

Z_C04_DBD DIRECTION DE L'URBANISME, DU PATRIMOINE ET DES PAYSAGES

Maîtrise d'ouvrage :

Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01-Déroulement de l'action							
C04_01-Vérifier la compatibilité de l'action au cadre contractuel de la DSP (décision d'étudier)							
C04_02-Validation de la demande de subvention							

Fiche n°32**RI école hors OAIM - école Marcellin Berthelot**

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

La ville sollicite l'attribution d'un fonds de concours dans le cadre du règlement d'intervention écoles hors Opération d'Aménagement d'Intérêt Métropolitain
 -----> pour l'école Marcellin Berthelot. L'attribution du fonds de concours est conditionnée (cf RI) et ne sera validée que par délibération de Bordeaux Métropole. Sous réserve de la prolongation du dispositif de soutien financier de Bordeaux Métropole (délibération n°2017-106 du 17 mars 2017 relative à la création du fonds de concours équipements scolaires hors opérations d'aménagement d'intérêt métropolitain), la commune pourra déposer un dossier de demande de participation financière pour la création de cette école auprès des services métropolitains ; le montant inscrit est donc sous toutes réserves de prolongement du dispositif et d'instruction de la demande.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->C04_ Étudier la demande de financement
 -->Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

Niveau engagement Commune :

-->C04_Assurer l'entretien, la gestion et le fonctionnement des équipements
 -->Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales
 -->Formaliser la demande de financement

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	61 000,00 €
--------------------------	-------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	0,00 €
2019	0,00 €
2020	0,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Préalables au projet et acteurs :**Référent :**

LE GAC FRANCOIS

Chef de projet :

AMEN PIERRE

Direction en charge de l'action :

Z_C04_DBD DIRECTION DE L'URBANISME, DU PATRIMOINE ET DES PAYSAGES

Maîtrise d'ouvrage :

Commune

Autre(s) acteur(s) :

-->Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01-Déroulement de l'action							
C04_01-Vérifier la compatibilité de l'action au cadre contractuel de la DSP (décision d'étudier)							
C04_02-Validation de la demande de subvention							

Fiche n°33**RI école hors OAIM - école A. Cabiran**

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

La ville sollicite l'attribution d'un fonds de concours dans le cadre du règlement d'intervention écoles hors Opération d'Aménagement d'Intérêt Métropolitain
 -----> pour l'école A. Cabiran. L'attribution du fonds de concours est conditionnée (cf RI) et ne sera validée que par délibération de Bordeaux Métropole. Sous réserve de la prolongation du dispositif de soutien financier de Bordeaux Métropole (délibération n°2017-106 du 17 mars 2017 relative à la création du fonds de concours équipements scolaires hors opérations d'aménagement d'intérêt métropolitain), la commune pourra déposer un dossier de demande de participation financière pour la création de cette école auprès des services métropolitains ; le montant inscrit est donc sous toutes réserves de prolongement du dispositif et d'instruction de la demande.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->C04_ Étudier la demande de financement
 -->Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

Niveau engagement Commune :

-->C04_ Assurer l'entretien, la gestion et le fonctionnement des équipements
 -->Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales
 -->Formaliser la demande de financement

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	1 277 946,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	424 494,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	0,00 €
2019	0,00 €
2020	424 494,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Préalables au projet et acteurs :**Référent :**

LE GAC FRANCOIS

Chef de projet :

AMEN PIERRE

Direction en charge de l'action :

Z_C04_DBD DIRECTION DE L'URBANISME, DU PATRIMOINE ET DES PAYSAGES

Maîtrise d'ouvrage :

Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01-Déroulement de l'action							
C04_01-Vérifier la compatibilité de l'action au cadre contractuel de la DSP (décision d'étudier)							
C04_02-Validation de la demande de subvention							

Fiche n°34**Observatoire démographique communal**

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

La ville sollicite la construction d'un observatoire de la démographie communale dont l'exploitation puisse être une ressource stratégique pour la programmation de nouveaux équipements ou bien l'adaptation d'autres, quartier par quartier. La prospective scolaire et son développement immédiat, l'adaptation de la carte scolaire communale aux évolutions de la population des écoles maternelles et primaires, constitue un enjeu premier de cet observatoire. La population âgée constitue également une catégorie de citoyens pour laquelle la commune offre des services importants qu'il convient d'anticiper.

Le projet d'un tel observatoire, aux multiples composantes, pourrait être pris en charge par l'A'urba, qui en gère déjà plusieurs pour le compte des collectivités et dispose des ressources internes et externes nécessaires.

La Métropole s'engage à inscrire durablement dans le programme partenarial avec l'A'urba l'élaboration et le suivi de cet observatoire.

La gestion sera assurée par l'A'urba et la commune exprimera ses besoins et fournira les données régulièrement actualisée dont elle est la seule à disposer pour alimenter l'observatoire. Une co-construction commune/A'urba permettra au fil du temps d'optimiser l'outil et de l'adapter au mieux aux attentes de la commune. Un retour régulier sera fait auprès des services et des instances métropolitaines pour partager un éventuel intérêt des communes et de la Métropole à développer l'observatoire sur d'autres périmètres communaux ou bien des thématiques métropolitaines.

Cet observatoire ne vient pas remplacer un outil de gestion de la carte scolaire, de compétence strictement communale, pour lequel nombre de logiciels existent, y compris avec des extensions en géoréférencement, et qu'il reviendrait à la commune d'acquérir via la direction informatique mutualisée (DGNSI).

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Assurer une assistance technique/
ingénierie/animation

Niveau engagement Commune :

-->C04_Participer à la démarche
-->Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune
-->Participer aux études

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	0,00 €
2019	0,00 €
2020	0,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Préalables au projet et acteurs :**Référent :**

LE GAC FRANCOIS

Chef de projet :

DESCAZEUX JACQUELINE

Direction en charge de l'action :

Z_C04_DAB MISSION STRATÉGIE
TERRITORIALE ET INGÉNIERIE DGVT

Maîtrise d'ouvrage :

Commune

Autre(s) acteur(s) :

-->Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
01-Définition du besoin							
C04_01- Programmation de l'étude urbaine (DE)							
C04_02-Quantification du temps d'ingénierie Bordeaux Métropole							
C04_03-Réalisation de la prestation							

Fiche n°35**Réhabilitation résidences du Burck****Niveau enjeu de l'action : intercommunal****1- Descriptif :**

Le quartier du Burck est composé d'une dizaine de copropriétés (plus de 1 000 logements). Une étude pré-opérationnelle a mis en lumière leur état de dégradation plus ou moins avancé et la composition sociale des propriétaires. Si une action globale de traitement de ces copropriétés fragiles est nécessaire, la complexité de l'action et le montant des investissements à réaliser nécessitent de procéder par étape (montant total des travaux estimés à 35 M€).

Dans un premier temps, un marché de suivi animation de trois OPAH a été attribué en mars 2016 à SOLIHA pour une durée de 5 années, pour la réhabilitation des résidences Eglantines (205 logements), Dalhias (160 logements) et Fougères (120 logements), pour un montant global de 1 875 120 € TTC. Le plan de financement partenarial engage la métropole à hauteur de 578 938 € et la ville à hauteur de 225 578€ pour 5 ans, l'Anah finançant à hauteur de 50 % du montant HT. Pour chacune des résidences, l'opérateur a pour mission d'actualiser les données techniques et sociales, de définir avec le maître d'œuvre choisi par chaque copropriété un programme de travaux éligible aux subventions de l'OPAH et de mobiliser l'ensemble des copropriétaires à voter ce dernier, notamment en apportant une ingénierie financière et sociale. Suite au vote des travaux, l'opérateur sera chargé de suivre la réalisation des travaux, leur facturation, et d'accompagner les habitants dans leur appropriation du projet.

Depuis le lancement des OPAH en avril 2016 des copropriétés des Eglantines et des Dalhias, la résidence Les Eglantines a voté le 9 mars dernier son programme de travaux, et votera en septembre prochain le chiffrage définitif suite à la consultation des entreprises pour s'engager dès la fin de l'année en phase opérationnelle de travaux.

Pour les résidences Dalhias et Fougères (dont la convention d'OPAH, plus tardive pour les Fougères a été signée en décembre 2016), sont en phase d'actualisation des diagnostics bâtis et sociaux, et devraient voter leur travaux au second semestre 2017.

Les enveloppes consacrées aux travaux, inscrites dans les conventions d'OPAH s'élèvent au total à 453 750 € pour la ville et 727 500€ pour Bordeaux Métropole. De plus, selon le règlement d'intervention de ces collectivités, une aide complémentaire sera apportée aux ménages les plus en difficultés. Afin d'intégrer le montant de ces aides complémentaires de Bordeaux Métropole et de la Ville de Mérignac, il est prévu de faire délibérer les instances.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >C04_Prendre en charge une partie des investissements
- >Initier la démarche
- >Réaliser l'étude pré opérationnelle
- >Lever les préalables fonciers
- >Lancer des consultations
- >Signer une convention
- >Accompagner financièrement le programme

Niveau engagement Commune :

- >C04_Participer à la démarche
- >C04_Apporter un soutien financier
- >Accompagner techniquement une démarche/une étude
- >Réaliser les travaux dans son domaine de compétences (éclairage public, espaces verts..)

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	35 000 000,00 €
--------------------------	-----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	450 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	0,00 €
2019	150 000,00 €
2020	300 000,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Préalables au projet et acteurs :

Référent :

LE GAC FRANCOIS

Chef de projet :

MOREAU CAMILLE

Direction en charge de l'action :

Z_C04_DBC DIRECTION DE L'HABITAT ET DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
02- Rédaction du cahier des charges							
04_05- Déroulement de l'étude urbaine + études d'impact, desserte énergétique, analyse zone humide si nécessaire							
C04_01- Programmation de l'étude urbaine (DE)							
C04_03- Consultation							
C04_04- Désignation de l'équipe de maîtrise d'oeuvre urbaine							
C04_06- Présentation des conclusions de l'étude							
C04_07- Validation des conclusions de l'étude urbaine (dont mode opératoire)							
C04_08- Instauration d'un périmètre de prise en considération du projet urbain si besoin							

Fiche n°36**Avenant n°1 (modification) Lutte contre l'habitat insalubre, viabilisation du secteur Bellevue**

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

Depuis plus de 20 ans, une centaine de familles des gens du voyage, soit plus de 300 personnes, s'est sédentarisée en achetant des terrains situés en zone sylvicole dans le secteur de Bellevue, près de la place Dauphine, à Mérignac.

Après une nouvelle étude de MOUS en 2009 pour examiner les conditions techniques et financières d'un relogement hors site, le Préfet a finalement décidé en 2012 que soit étudiées avec les services de l'Etat, de Bordeaux Métropole et de la Ville, les modalités de maintien sur site avec viabilisation.

Une étude de faisabilité technique et financière pour l'aménagement de ce secteur a été réalisée.

Il est prévu sur la durée du contrat de rechercher en concertation avec les familles une solution économiquement viable et de proposer un montage financier.

A l'issue de cette concertation et du travail en collaboration entre les services de l'État, de la commune et de Bordeaux Métropole, des études aux stades AVP, ainsi que la levée des préalables fonciers et environnementaux pourraient être réalisées.

Avenant n°1 (modification): Pour la mise en œuvre de la phase 1 du projet tel qu'arrêté au COPIL de Juin 2018, il est acté la réalisation de travaux, sous réserve de la finalisation du projet technique en parties privatives, pour un montant complémentaire estimé à 850 000€. Ce niveau d'engagement est intégré par substitution avec la fiche action n°23, de même niveau d'enjeu. Le plan de financement de la fiche action est révisé en conséquence.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Initier la démarche
 -->Réaliser les études préalables
 -->Lever les préalables fonciers
 -->C04_Lever des préalables environnementaux (étude d'impact, dossier loi sur l'eau)
 -->Réaliser les travaux

Niveau engagement Commune :

-->C04_Négocier le foncier
 -->C04_Participer à la démarche
 -->Mener la concertation

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	1 000 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	1 000 000,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	50 000,00 €
2019	150 000,00 €
2020	500 000,00 €
2021	300 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Préalables au projet et acteurs :**Référent :**

LE GAC FRANCOIS

Chef de projet :

CHUBILLEAU JANE

Direction en charge de l'action :

Z_C04_DBC DIRECTION DE L'HABITAT ET DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01- Décision d'étudier							
C04_01-Décision d'étudier							
C04_02- Programme							
C04_03b-Étude de faisabilité technique							
C04_03- Études préliminaires							
C04_04- Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide...)							
C04_05-Levée des préalables fonciers							
C04_07-Consultation maîtrise d'oeuvre							
C04_08-AVP/Étude de maîtrise d'oeuvre (conception, diagnostics, essais...)							
C04_09- Confirmation de décision de faire							
C04_10-Consultation travaux							
C04_11- Réalisation des travaux							

Fiche n°37**Aménagement d'une aire de grands passages**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Au titre de la mise en conformité avec le Schéma départemental d'accueil des gens du voyage, deux aires de grands passages restent à réaliser dont une localisée sur la commune de Mérignac, rue Marcel Dassault (parcelle E092).

Enquête publique et enquête parcellaire doivent être finalisés d'ici fin d'été 2017 avant saisine du Préfet. Enquête publique envisagée fin 2017.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->C04_Poursuivre la levée des préalables fonciers
 -->Réaliser l'étude pré opérationnelle
 -->C04_Lever des préalables environnementaux (étude d'impact, dossier loi sur l'eau)
 -->Réaliser les travaux

Niveau engagement Commune :

-->C04_Valider l'Avant Projet
 -->C04_Participer à la démarche

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	900 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	900 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	0,00 €
2019	0,00 €
2020	590 000,00 €
2021	310 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Préalables au projet et acteurs :**Référent :**

LE GAC FRANCOIS

Chef de projet :

CHUBILLEAU JANE

Direction en charge de l'action :

Z_C04_DBC DIRECTION DE L'HABITAT ET DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01- Décision d'étudier							
C04_01-Décision d'étudier							
C04_02- Programme							
C04_03b-Étude de faisabilité technique							
C04_03- Études préliminaires							
C04_04- Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide...)							
C04_05-Levée des préalables fonciers							
C04_07-Consultation maîtrise d'oeuvre							
C04_08-AVP/Étude de maîtrise d'oeuvre (conception, diagnostics, essais...)							
C04_09- Confirmation de décision de faire							
C04_10-Consultation travaux							
C04_11- Réalisation des travaux							

Fiche n°38

Diversification de l'offre d'habitat : ingénierie technique de Bordeaux Métropole pour développer de l'habitat participatif/ secteur de BEUTRE

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

Ingénierie technique de Bordeaux Métropole auprès de la commune, afin de développer de l'habitat participatif sur l'ensemble de la commune.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

- >C04_Racheter le foncier
- >Initier la démarche
- >Lever les préalables fonciers
- >Accompagner financièrement le programme
- >Assurer une assistance technique/ ingénierie/animation

Niveau engagement Commune :

- >C04_Partager des fichiers ou informations
- >C04_Identifier un terrain
- >C04_Participer à la démarche
- >Signer une convention
- >Accompagner financièrement le programme

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	83 000,00 €
--------------------------	-------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	83 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	0,00 €
2019	0,00 €
2020	83 000,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Préalables au projet et acteurs :

Référent :

LE GAC FRANCOIS

Chef de projet :

CRAVERI PATRICK

Direction en charge de l'action :

Z_C04_DBC DIRECTION DE L'HABITAT ET DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

Maîtrise d'ouvrage :

Co-maîtrise d'ouvrage Métropole/Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01-Déroulement de l'action							
C04_01-Vérifier la compatibilité de l'action au cadre contractuel de la DSP (décision d'étudier)							
C04_02-Validation de la demande de subvention							

Fiche n°39**Expérimentation pour la mise en place d'un Espace Temporaire d'Insertion (ETI)**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Depuis de nombreuses années le territoire métropolitain est régulièrement impacté par l'installation illicite de populations roms sur des terrains publics ou privés. Ces installations engendrent systématiquement des situations extrêmement difficiles à gérer. Aujourd'hui, force est de constater que les évacuations qui constituent l'échéance systématique pour chaque site ne conduisent qu'au déplacement et à la reconstitution d'un nouveau squat, ailleurs sur l'agglomération.

En avril 2017, une délégation d'élus et de techniciens conduite par Mrs Anziani et Touzeau s'est donc rendue à Strasbourg afin d'étudier le dispositif mis en place sur cette ville, d'en apprécier les effets et de voir de quelle manière notre territoire pourrait s'en inspirer.

Aussi, la ville de Mérignac s'est portée volontaire dans le cadre de l'expérimentation pour la mise en place d'un Espace temporaire d'Insertion (ETI) : Il s'agit d'un terrain permettant l'installation des familles et permettant de mettre en oeuvre l'accompagnement social global et de viser l'intégration des personnes et prioritairement leur insertion économique. D'une surface approximative de 5000 à 7000 m², l'ETI doit permettre d'accueillir une centaine de personnes (soit 25 à 30 caravanes maximum, modèle strasbourgeois). Sa localisation est évidemment importante, il doit être suffisamment inséré, accessible et bien équipé tout en recherchant à limiter les éventuels problèmes de voisinage.

Sur la durée du contrat, la ville et la métropole s'engagent :

* 2018 : identification et stabilisation des sites, études de faisabilité, aménagements. Formalisation des partenariats : pilotage (Etat notamment) et accompagnement des publics (appel à manifestation d'intérêt auprès des associations/mobilisation des institutions...

* 2019 : mise en oeuvre opérationnelle de l'expérimentation

* 2020 : points d'étape, évaluation/suivi et poursuite de l'expérimentation

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->C04_Prise en charge du suivi animation
 -->Réaliser les études préalables
 -->Lever les préalables fonciers
 -->Lancer des consultations
 -->Réaliser les travaux
 -->Signer une convention
 -->Assurer une assistance technique/
 ingénierie/animation
 -->C04_Prendre la décision suite à l'étude
 préalable

Niveau engagement Commune :

-->C04_Identifier un terrain
 -->Accompagner techniquement une démarche/une
 étude
 -->Valider le programme

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	2 000 000,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	0,00 €
2019	1 250 000,00 €
2020	750 000,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Préalables au projet et acteurs :

Référent :

LE GAC FRANCOIS

Chef de projet :

BLANCHET ELISE

Direction en charge de l'action :

Z_C04_DBC DIRECTION DE L'HABITAT ET DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01- Décision d'étudier							
C04_01-Définition du besoin : programme							
C04_02-Décision de faire							
C04_03-Consultation							
C04_04-Préalables							
C04_05-Réalisation de l'étude							

Fiche n°40

Construction d'une maison de la petite enfance

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

Ce projet porte sur la construction d'un espace dédié à l'enfance, proposant une offre en mode de garde, un espace de loisirs et d'informations destiné aux jeunes parents.
Le montant de la participation sera réajusté en fonction du montant global de l'opération.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

-->Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

Niveau engagement Commune :

-->Réaliser l'opération

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	2 596 560,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	500 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	300 000,00 €
2019	200 000,00 €
2020	0,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Préalables au projet et acteurs :

Référent :

LE GAC FRANCOIS

Chef de projet :

FUSEAU STEPHANE

Direction en charge de l'action :

Z_C04_DBC DIRECTION DE L'HABITAT ET DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

Maîtrise d'ouvrage :

Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01-Déroulement de l'action							
C04_01-Vérifier la compatibilité de l'action au cadre contractuel de la DSP (décision d'étudier)							
C04_02-Validation de la demande de subvention							

Fiche n°41**Avenant n°2 - fiche supprimée - Pôle territorial de coopération jeunesse**

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

En coeur de ville, bordant le quartier prioritaire, il s'agit d'un lieu de vie, de rencontres, d'information, d'initiatives, destiné aux jeunes et co-géré par les jeunes : lieu d'habitation, espaces de ressources regroupant les porteurs des dispositifs en faveur de la jeunesse, lieu d'appui au développement économique (couveuse...).

Bordeaux Métropole soutient ce projet porté par la ville dans le cadre de son règlement d'intervention Politique de la Ville.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->C04_Aide aux travaux
-->Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

Niveau engagement Commune :

-->Formaliser la demande de financement

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	4 402 160,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	330 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	0,00 €
2019	200 000,00 €
2020	130 000,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Préalables au projet et acteurs :**Référent :**

LE GAC FRANCOIS

Chef de projet :

FUSEAU STEPHANE

Direction en charge de l'action :

Z_C04_DBC DIRECTION DE L'HABITAT ET DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

Maîtrise d'ouvrage :

Commune

Autre(s) acteur(s) :

-->Autres
-->C04_Conseil Général
-->Conseil Régional
-->Etat

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01-Déroulement de l'action							
C04_01-Vérifier la compatibilité de l'action au cadre contractuel de la DSP (décision d'étudier)							
C04_02-Validation de la demande de subvention							

Fiche n°42**Avenant 2021 (Modification) : Création d'une pépinière d'innovation sociale**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Sur le territoire de Mérignac, la Technopole Bordeaux Technowest anime un dispositif très complet d'accompagnement de projets innovants dans les secteurs de l'Aéronautique Spatial Défense. La Mission Locale Technowest anime un dispositif plus « généraliste » d'accompagnement à la création d'activité : la Fabrique à Projets. Ce dispositif ne prévoit pas d'accompagnement sous forme d'une pépinière.

En revanche, aucun dispositif local n'existe pour l'accompagnement à la création d'activités dans le champ de l'innovation sociale. C'est pourquoi la Ville de Mérignac souhaite porter un projet de pépinière pour le développement d'une offre d'accompagnement à la création d'activité à fort potentiel d'innovation sociale.

Cette pépinière permettrait de développer un dispositif local d'accompagnement qui favoriserait et qui sécuriserait ce type de projets. Elle viendrait également renforcer le dispositif d'accompagnement à l'entrepreneuriat au sens large. En effet, un regard particulier serait porté aux jeunes et aux résidents des QPV porteurs de projets ainsi qu'aux entrepreneurs accompagnés localement (ex : par la Fabrique à Projets).

La pépinière devrait également offrir une grande ouverture sur son environnement à travers l'organisation d'événements et de contenus qui favorisent les rencontres décloisonnées et le développement de divers réseaux.

Par ailleurs, la Ville de Mérignac présente un projet de PTCJ en partenariat avec la Mission Locale Technowest et Technowest Logement Jeunes. Au-delà des objectifs généraux des PTCJ (Pôle Territorial de Coopération Jeunesse), ces projets donneront une large place à l'accompagnement des jeunes pour une vie professionnelle stable.

Les pépinières d'entreprises sont reconnues comme étant un vecteur de liens entre les acteurs économiques et les jeunes d'un territoire mais aussi comme un levier efficace d'accompagnement vers la stabilité professionnelle de ces derniers. C'est pourquoi le PTCJ est largement pressenti pour accueillir cette pépinière.

La réalisation d'une étude d'opportunité et de préfiguration est un préalable au projet. Elle devra notamment préciser les points suivants : périmètre des projets éligibles, offre de service, besoin immobilier et organisation des locaux, mode d'animation et de gestion, outils, réseau partenarial et gouvernance, localisation, bench mark, financement de l'investissement et modèle économique.

Elle devra nécessairement baser son approche sur une implantation au sein du PTCJ. Cependant, elle devra contribuer à mesurer l'opportunité ou non de ce choix d'implantation et prévoir des résultats transposables sur un autre projet immobilier. De ce fait, le projet du pôle coopération jeunesse relevant du RI Politique de la ville dépendra de l'arbitrage rendu sur cette action, conclusions intervenant courant 1er trimestre 2018.

Avenant codev 4 : Maintien de la subvention sur 2021.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Accompagner financièrement le programme

Niveau engagement Commune :

-->C04_Apporter un soutien financier

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	42 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	5 000,00 €
2019	20 000,00 €
2020	12 000,00 €
2021	5 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Préalables au projet et acteurs :

Référent :

LE GAC FRANCOIS

Chef de projet :

ZZZ__ORE-COURREGELONGUE FABIENNE

Direction en charge de l'action :

Z_C04_DCA DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Maîtrise d'ouvrage :

Co-maîtrise d'ouvrage Métropole/Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01-Déroulement de l'action							
C04_01-Vérifier la compatibilité de l'action au cadre contractuel de la DSP (décision d'étudier)							
C04_02-Validation de la demande de subvention							

Fiche n°43**Acquisitions foncières pour le compte des communes**

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

Bordeaux Métropole s'engage à acquérir le bien et à le rétrocéder à la commune conformément aux conditions de la délibération du conseil du 29 septembre 2017 relative au portage foncier pour le compte des communes. La commune sera régulièrement consultée sur l'évolution du projet ayant nécessité une maîtrise foncière.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Faire de la réserve foncière

Niveau engagement Commune :

-->C04_Racheter le foncier

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	0,00 €
2019	0,00 €
2020	0,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Préalables au projet et acteurs :**Référent :**

LE GAC FRANCOIS

Chef de projet :

CINQUALBRES SYLVIE

Direction en charge de l'action :

Z_C04_DBB DIRECTION DU FONCIER

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
01-Définition du besoin							
C04_01- Programmation de l'étude urbaine (DE)							
C04_02-Quantification du temps d'ingénierie Bordeaux Métropole							
C04_03-Réalisation de la prestation							

Fiche n°44**Orientations de la stratégie foncière : co-construction, co-animation, co-mise en oeuvre**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

L'objectif de cette action est d'organiser et décliner de façon partenariale la stratégie foncière dans les territoires communaux, en accord avec les objectifs métropolitains et communaux en matière d'aménagement économique, d'urbanisme et habitat, de nature. Ce partenariat et ce co-pilotage de la stratégie foncière s'appuiera notamment sur les données et outils cartographiques de la stratégie foncière mis à disposition par la Métropole : Foncier Stratégique identifié à l'occasion des travaux de révision du PLU 3.1 (pour le développement urbain, le développement économique, etc.), AOS (permis de construire, consommation foncière...), base de données DVF sur les prix (Demande de Valeurs Foncières, très riche d'informations, et qui répertorie l'intégralité des transactions foncières et immobilières sur le territoire de BM), etc.

Dans le cadre de cette fiche action, le service stratégie foncière accompagnera la commune dans sa stratégie de développement d'équipements de proximité (parc de stationnement, jardins partagés et agriculture urbaine....) : recherche des fonciers pertinents, situation juridique, estimation du coût d'acquisition, définition des outils de planification/acquisition.

Bordeaux Métropole (Direction du foncier - Service stratégie foncière) assurera l'animation et la production des données et documents nécessaires aux groupes de travail. La commune participe au groupe de travail et désigne élu(s) et technicien(s) référents.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Réaliser la prestation

Niveau engagement Commune :

-->C04_Participer à la démarche

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	0,00 €
2019	0,00 €
2020	0,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Préalables au projet et acteurs :**Référent :**

LE GAC FRANCOIS

Chef de projet :

FERRER GREGOIRE

Direction en charge de l'action :

Z_C04_DBB DIRECTION DU FONCIER

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
01-Définition du besoin							
C04_01- Programmation de l'étude urbaine (DE)							
C04_02-Quantification du temps d'ingénierie Bordeaux Métropole							
C04_03-Réalisation de la prestation							

Fiche n°45**OIM Bordeaux Aéroport : Elaboration du plan guide de l'aéroport, sa mise à jour, élaboration de schéma sectoriels, avis, chiffrage, dossiers règlementaires et signalétique**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Élaboration d'un plan guide qui s'intègre dans une opération plus complète comprenant plusieurs missions qui se déclinent de la manière suivante :

- mission 1 : plan guide d'aménagement d'ensemble dont programme des espaces publics (conception et mise à jour)
- mission 2 : plans guides sectorisés d'opérations d'aménagements (élaboration ou contribution selon les cas, orientations urbaines sur les secteurs existants)
- mission 3 : avis sur les projets et accompagnement des porteurs de projets d'aménagements et espaces publics, plan de recollement d'ensemble
- mission 4 : chiffrage et accompagnements des espaces publics
- mission 5 : dossiers règlementaires du projet d'aménagement d'ensemble, participation au PMI
- mission 6 : orientations stratégiques du projet en matière de développement durable
- mission 7 : design urbain : jalonnement des quartiers.

Cette fiche comprend aussi le volet environnement du plan guide.

L'ensemble de ces actions est financé dans le cadre du Pacte Métropolitain d'Innovation de Bordeaux Métropole.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Réaliser l'étude pré opérationnelle

Niveau engagement Commune :

-->Accompagner techniquement une démarche/une étude

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	2 900 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	1 000 000,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	500 000,00 €
2019	500 000,00 €
2020	0,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Préalables au projet et acteurs :**Référent :**

LE GAC FRANCOIS

Chef de projet :

GAILLARD JUSTINE

Direction en charge de l'action :

Z_C04_DAB MISSION STRATÉGIE TERRITORIALE ET INGÉNIERIE DGVT

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
02- Rédaction du cahier des charges							
04_05- Déroulement de l'étude urbaine + études d'impact, desserte énergétique, analyse zone humide si nécessaire							
C04_01- Lancement de l'opération d'aménagement							
C04_01- Programmation de l'étude urbaine (DE)							
C04_03- Consultation							
C04_04- Désignation de l'équipe de maîtrise d'oeuvre urbaine							
C04_06- Présentation des conclusions de l'étude							
C04_07- Validation des conclusions de l'étude urbaine (dont mode opératoire)							

Fiche n°46**OIM Bordeaux Aéroport- Etudes secteurs de projet -Beutre/
Partenariat avec l'armée**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Mise en place d'un partenariat avec l'Armée pour la définition d'un processus opérationnel en vue de l'aménagement du site situé au sud des terrains de l'Armée (BA 106). Tester la faisabilité économique d'un montage opérationnel qui permette la réalisation des programmes immobiliers nécessaires pour l'Armée et la valorisation des parcelles au sud de l'avenue de l'Argonne (logements / activités économique).

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->C04_Racheter le foncier
-->Participer à l'étude

Niveau engagement Commune :

-->C04_Valider l'étude
-->Participer aux études

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	0,00 €
2019	0,00 €
2020	0,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Préalables au projet et acteurs :**Référent :**

LE GAC FRANCOIS

Chef de projet :

GERBEAU-MORIN CELINE

Direction en charge de l'action :Z_C04_HDB DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT
ET DE L'AMÉNAGEMENT PT OUEST**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01- Décision d'étudier							
C04_01-Définition du besoin : programme							
C04_02-Décision de faire							
C04_03-Consultation							
C04_04-Préalables							
C04_05-Réalisation de l'étude							

Fiche n°47**OIM Bordeaux Aéroport - Infra VRD - Déviation Avenue Marcel Dassault (mail Est) Phase 2**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Dans le cadre du projet Aéroparc, la Métropole a programmé la réalisation d'une voie nouvelle entre le giratoire des Girondins de Bordeaux (Roquevielle) et le chemin du Vert Castel. La phase 1 de ce projet est finalisée et la phase 2, portée par cette fiche, a d'ores et déjà fait l'objet d'une DUP. Cette seconde phase vise la jonction entre l'avenue du Phare et le chemin de Vert Castel. Il est prévu sur ce contrat la finalisation des travaux qui ont débutés à l'été 2017 et qui devront être achevés avant le 31 décembre 2018 afin des respecter les arrêtés préfectoraux.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->C04_Poursuivre la levée des préalables fonciers
 -->C04_Remise de l'ouvrage au gestionnaire
 -->C04_Poursuivre la levée des préalables environnementaux
 -->C04_Etablir les PV de mise en exploitation, et participer aux opérations de transferts d'ouvrages
 -->Réaliser les travaux
 -->Réceptionner les travaux

Niveau engagement Commune :

-->Accompagner techniquement une démarche/une étude

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	7 825 628,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	2 670 000,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	2 670 000,00 €
2019	0,00 €
2020	0,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	2 142 000,00 €
--------------------	----------------

4 - Préalables au projet et acteurs :**Référent :**

LE GAC FRANCOIS

Chef de projet :

FALGERE ERIC

Direction en charge de l'action :

Z_C04_HDB DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PT OUEST

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01- Décision d'étudier							
C04_01-Décision d'étudier							
C04_02- Programme							
C04_03- Études préliminaires							
C04_04- Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide...)							
C04_05-Levée des préalables fonciers							
C04_07-Consultation maîtrise d'oeuvre							
C04_08-AVP/Étude de maîtrise d'oeuvre (conception, diagnostics, essais...)							
C04_09- Confirmation de décision de faire							
C04_10-Consultation travaux							
C04_11- Réalisation des travaux							

Fiche n°48**OIM Bordeaux Aéroport MD3 : Liaison voie nouvelle Grange Noire**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Dans le cadre du projet Aéroport, il semble essentiel de s'interroger sur le prolongement de la phase 2 de la voie nouvelle de déviation Marcel Dassault, depuis son extrémité située à l'est jusqu'à son raccordement sur l'avenue de la Grange Noire au niveau du giratoire Grange Noire/Volta (zone industrielle du Phare). Les préalables identifiés, nombreux, sont d'ordre foncier (1 propriétaire privé) et environnemental (zone humide, défrichement et espèces protégées), les travaux n'étant programmés qu'après la mise en service de la phase 2 de la voie nouvelle Marcel Dassault. Sur ce contrat sont donc proposées la levée des différents préalables et les études AVP (maîtrise d'œuvre externe).

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Réaliser l'étude préliminaire
 -->Réaliser les études préalables
 -->Prendre la confirmation de décision de faire
 -->Lever les préalables fonciers
 -->Réaliser les études d'avant projet (AVP)
 -->C04_Lever des préalables environnementaux (étude d'impact, dossier loi sur l'eau)
 -->C04_Prendre la décision de faire (jalon GSP)

Niveau engagement Commune :

-->C04_Valider l'étude et les suites opérationnelles proposées (mode opératoire, outils opérationnels)
 -->C04_Partager des fichiers ou informations
 -->C04_Valider l'Avant Projet
 -->C04_Valider l'étude préliminaire
 -->Valider le programme

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	450 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	450 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	250 000,00 €
2019	150 000,00 €
2020	50 000,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Préalables au projet et acteurs :**Référent :**

LE GAC FRANCOIS

Chef de projet :

CAZAUX MAXIME

Direction en charge de l'action :

Z_C04_HDB DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PT OUEST

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->C04_VILLE

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01- Décision d'étudier							
C04_01-Décision d'étudier							
C04_02- Programme							
C04_03- Études préliminaires							
C04_04- Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide...)							
C04_05-Levée des préalables fonciers							
C04_07-Consultation maîtrise d'oeuvre							
C04_08-AVP/Étude de maîtrise d'oeuvre (conception, diagnostics, essais...)							
C04_09- Confirmation de décision de faire							
C04_10-Consultation travaux							
C04_11- Réalisation des travaux							

Fiche n°49**OIM Bordeaux aéroport voie verte rue Issartier**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Création d'une voie verte le long de la rue Marcel Issartier depuis le carrefour giratoire avenue Dassault jusqu'à la limite de l'aéroport.

Une fois les acquisitions foncières réalisées, les travaux de voirie pourront débuter.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Lever les préalables fonciers

-->Réaliser les travaux

Niveau engagement Commune :

-->C04_Céder le foncier

-->C04_Valider l'étude et les suites opérationnelles proposées (mode opératoire, outils opérationnels)

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	625 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	625 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	625 000,00 €
2019	0,00 €
2020	0,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Préalables au projet et acteurs :**Référent :**

LE GAC FRANCOIS

Chef de projet :

LETHIER JEAN-BAPTISTE

Direction en charge de l'action :

Z_C04_HDB DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PT OUEST

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01- Décision d'étudier							
C04_01-Décision d'étudier							
C04_02- Programme							
C04_03b-Étude de faisabilité technique							
C04_03- Études préliminaires							
C04_04- Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide...)							
C04_05-Levée des préalables fonciers							
C04_07-Consultation maîtrise d'oeuvre							
C04_08-AVP/Étude de maîtrise d'oeuvre (conception, diagnostics, essais...)							
C04_09- Confirmation de décision de faire							
C04_10-Consultation travaux							
C04_11- Réalisation des travaux							

Fiche n°50**OIM Bordeaux Aéroport Pistes cyclables - rue Rudolph Diesel**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Conception et aménagement d'un réseau d'itinéraires cyclables en site propre destiné à mailler le territoire de l'OIM Aéroport.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Réaliser les travaux

Niveau engagement Commune :

-->C04_Valider l'Avant Projet

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	700 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	700 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	700 000,00 €
2019	0,00 €
2020	0,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Préalables au projet et acteurs :**Référent :**

LE GAC FRANCOIS

Chef de projet :

LE GAC FRANCOIS

Direction en charge de l'action :Z_C04_HDB DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT
ET DE L'AMÉNAGEMENT PT OUEST**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01- Décision d'étudier							
C04_01-Décision d'étudier							
C04_02- Programme							
C04_03- Études préliminaires							
C04_04- Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide...)							
C04_05-Levée des préalables fonciers							
C04_07-Consultation maîtrise d'oeuvre							
C04_08-AVP/Étude de maîtrise d'oeuvre (conception, diagnostics, essais...)							
C04_09- Confirmation de décision de faire							
C04_10-Consultation travaux							
C04_11- Réalisation des travaux							

Fiche n°51**OIM Bordeaux Aéroport : Pistes cyclables - rue Alessandro Volta**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Conception et aménagement d'un réseau d'itinéraires cyclables en site propre destiné à mailler le territoire de l'OIM Aéroport.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Réaliser les travaux

Niveau engagement Commune :

-->C04_Valider l'Avant Projet

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	670 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	670 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	0,00 €
2019	670 000,00 €
2020	0,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Préalables au projet et acteurs :**Référent :**

LE GAC FRANCOIS

Chef de projet :

LE GAC FRANCOIS

Direction en charge de l'action :

Z_C04_HDB DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PT OUEST

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01- Décision d'étudier							
C04_01-Décision d'étudier							
C04_02- Programme							
C04_03b-Étude de faisabilité technique							
C04_03- Études préliminaires							
C04_04- Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide...)							
C04_05-Levée des préalables fonciers							
C04_07-Consultation maîtrise d'oeuvre							
C04_08-AVP/Étude de maîtrise d'oeuvre (conception, diagnostics, essais...)							
C04_09- Confirmation de décision de faire							
C04_10-Consultation travaux							
C04_11- Réalisation des travaux							

Fiche n°52**OIM Bordeaux Aéroport : Pistes cyclables - rue Gustave Eiffel**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Conception et aménagement d'un réseau d'itinéraires cyclables en site propre destiné à mailler le territoire de l'OIM Aéroport.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Réaliser les travaux

Niveau engagement Commune :

-->C04_Valider l'Avant Projet

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	750 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	750 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	0,00 €
2019	750 000,00 €
2020	0,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Préalables au projet et acteurs :**Référent :**

LE GAC FRANCOIS

Chef de projet :

LE GAC FRANCOIS

Direction en charge de l'action :

Z_C04_HDB DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PT OUEST

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01- Décision d'étudier							
C04_01-Décision d'étudier							
C04_02- Programme							
C04_03- Études préliminaires							
C04_04- Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide...)							
C04_05-Levée des préalables fonciers							
C04_07-Consultation maîtrise d'oeuvre							
C04_08-AVP/Étude de maîtrise d'oeuvre (conception, diagnostics, essais...)							
C04_09- Confirmation de décision de faire							
C04_10-Consultation travaux							
C04_11- Réalisation des travaux							

Fiche n°53

OIM Bordeaux Aéroport : Pistes cyclables - av de la Grange Noire

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Conception et aménagement d'un réseau d'itinéraires cyclables en site propre destiné à mailler le territoire de l'OIM Aéroport.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Réaliser les travaux

Niveau engagement Commune :

-->C04_Valider l'Avant Projet

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	1 240 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	1 240 000,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	1 240 000,00 €
2019	0,00 €
2020	0,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Préalables au projet et acteurs :**Référent :**

LE GAC FRANCOIS

Chef de projet :

LE GAC FRANCOIS

Direction en charge de l'action :

Z_C04_HDB DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PT OUEST

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01- Décision d'étudier							
C04_01-Décision d'étudier							
C04_02- Programme							
C04_03b-Étude de faisabilité technique							
C04_03- Études préliminaires							
C04_04- Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide...)							
C04_05-Levée des préalables fonciers							
C04_07-Consultation maîtrise d'oeuvre							
C04_08-AVP/Étude de maîtrise d'oeuvre (conception, diagnostics, essais...)							
C04_09- Confirmation de décision de faire							
C04_10-Consultation travaux							
C04_11- Réalisation des travaux							

Fiche n°54**OIM Bordeaux Aéroport : Pistes cyclables - av Roland Garros**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Conception et aménagement d'un réseau d'itinéraires cyclables en site propre destiné à mailler le territoire de l'OIM Aéroport.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Réaliser les travaux

Niveau engagement Commune :

-->C04_Valider l'Avant Projet

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	250 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	250 000,00 €
2019	0,00 €
2020	0,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Préalables au projet et acteurs :**Référent :**

LE GAC FRANCOIS

Chef de projet :

LE GAC FRANCOIS

Direction en charge de l'action :

Z_C04_HDB DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PT OUEST

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01- Décision d'étudier							
C04_01-Décision d'étudier							
C04_02- Programme							
C04_03b-Étude de faisabilité technique							
C04_03- Études préliminaires							
C04_04- Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide...)							
C04_05-Levée des préalables fonciers							
C04_07-Consultation maîtrise d'oeuvre							
C04_08-AVP/Étude de maîtrise d'oeuvre (conception, diagnostics, essais...)							
C04_09- Confirmation de décision de faire							
C04_10-Consultation travaux							
C04_11- Réalisation des travaux							

Fiche n°55

OIM/BA : Création d'un couloir bus sens unique et d'une piste cyclable route de Bordeaux

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

création d'un couloir bus dans le sens vers Bordeaux depuis St Jean d'Ilac et d'une piste cyclable, route de Bordeaux entre l'avenue de l'Argonne et la rue de la Poudrière. Ce tronçon finira un axe St Jean d'Ilac/Mérignac soleil

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Réaliser les études d'avant projet (AVP)

Niveau engagement Commune :

-->C04_ Valider l'Avant Projet

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	1 000 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	1 000 000,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	50 000,00 €
2019	50 000,00 €
2020	50 000,00 €
2021	850 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Préalables au projet et acteurs :**Référent :**

LE GAC FRANCOIS

Chef de projet :

MARCHAND ANNE-LAURE

Direction en charge de l'action :Z_C04_DAB MISSION STRATÉGIE
TERRITORIALE ET INGÉNIERIE DGVT**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01- Décision d'étudier							
C04_01-Décision d'étudier							
C04_02- Programme							
C04_03- Études préliminaires							
C04_04- Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide...)							
C04_05-Levée des préalables fonciers							
C04_07-Consultation maîtrise d'oeuvre							
C04_08-AVP/Étude de maîtrise d'oeuvre (conception, diagnostics, essais...)							
C04_09- Confirmation de décision de faire							
C04_10-Consultation travaux							
C04_11- Réalisation des travaux							

Fiche n°56**OIM Bordeaux Aéroport : Pistes cyclables - Av de l'Argonne**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Conception et aménagement d'un réseau d'itinéraires cyclables en site propre destiné à mailler le territoire de l'OIM Aéroport.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Réaliser les travaux

Niveau engagement Commune :

-->C04_Valider l'Avant Projet

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	1 210 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	1 210 000,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	0,00 €
2019	0,00 €
2020	1 210 000,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Préalables au projet et acteurs :**Référent :**

LE GAC FRANCOIS

Chef de projet :

LE GAC FRANCOIS

Direction en charge de l'action :

Z_C04_HDB DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PT OUEST

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01- Décision d'étudier							
C04_01-Décision d'étudier							
C04_02- Programme							
C04_03- Études préliminaires							
C04_04- Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide...)							
C04_05-Levée des préalables fonciers							
C04_07-Consultation maîtrise d'oeuvre							
C04_08-AVP/Étude de maîtrise d'oeuvre (conception, diagnostics, essais...)							
C04_09- Confirmation de décision de faire							
C04_10-Consultation travaux							
C04_11- Réalisation des travaux							

Fiche n°57**OIM Bordeaux Aéroport : Opération d'aménagement Coeur Aéroport phase 1**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Bordeaux Métropole engage une consultation d'opérateurs, sur le secteur Coeur Aéroport situé à l'ouest du boulevard Technologique, pour céder le foncier sur lequel des immeubles seront construits pour accueillir, dans une première phase, une antenne de l'Université (Ingénierie Maintenance Système - IMA), les locaux de Technowest, des locaux d'activités et des commerces de proximité. Cette opération est une première phase de l'opération Coeur Aéroport.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Céder ou acheter le foncier

Niveau engagement Commune :

-->C04_Participer à la démarche

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	50 000,00 €
--------------------------	-------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	50 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	50 000,00 €
2019	0,00 €
2020	0,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Préalables au projet et acteurs :**Référent :**

LE GAC FRANCOIS

Chef de projet :

ZZZ__CHIFFRE PIERRE

Direction en charge de l'action :

Z_C04_HDB DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PT OUEST

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
02- Montage du dossier (création/ réalisation ZAC-PUP-TAM-lotissement)							
04- Validation (dossier approuvé ou signature convention)							
06- Préalables (dont fonciers)							
07- Travaux : réalisations des équipements ou aménagements publics							
C04_01-Définition du besoin : programme							
C04_01- Lancement de l'opération d'aménagement							
C04_03- Déroulement des études et/ou concertation							
C04_05- Commercialisation lots et secteurs							
C04_05- Consultations							
C04_08- Clôture de l'opération (mise en exploitation)							

Fiche n°58

**Avenant 2021 (Modification) : OIM Bordeaux Aéroport :
amélioration du fonctionnement des échangeurs 9 à 12**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Amélioration du fonctionnement des échangeurs 9 à 12 de la rocade.

Avenant codev 4 : Lancement de la phase 2 en études (phase programme),

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Établir le programme

Niveau engagement Commune :

-->C04_Participer à la démarche

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	10 000 000,00 €
--------------------------	-----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	250 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	0,00 €
2019	0,00 €
2020	100 000,00 €
2021	150 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Préalables au projet et acteurs :**Référent :**

LE GAC FRANCOIS

Chef de projet :

HERVE LAURENT

Direction en charge de l'action :Z_C04_DAB MISSION STRATÉGIE
TERRITORIALE ET INGÉNIERIE DGVT**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->Etat

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01- Décision d'étudier							
C04_01-Décision d'étudier							
C04_02- Programme							
C04_03- Études préliminaires							
C04_04- Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide...)							
C04_05-Levée des préalables fonciers			0		0		
C04_07-Consultation maîtrise d'oeuvre	0				0	0	
C04_08-AVP/Étude de maîtrise d'oeuvre (conception, diagnostics, essais...)					0	0	0
C04_09- Confirmation de décision de faire	0	0	0	0		0	
C04_10-Consultation travaux							0
C04_11- Réalisation des travaux						0	

Fiche n°59**OIM/BA : liaison entre l'avenue Kennedy et l'avenue Cassin**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Création d'une voie nouvelle entre la rue Ariane et l'avenue Cassin permettant de capter le trafic entre les avenues Kennedy et Cassin en utilisant la rue Ariane. Cette voie nouvelle a pour objectif de réduire le trafic sur les giratoires d'entrée de l'aéroport.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Réaliser les travaux

Niveau engagement Commune :

-->C04_Participer à la réception des travaux

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	1 162 559,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	1 162 559,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	110 000,00 €
2019	1 052 559,00 €
2020	0,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Préalables au projet et acteurs :**Référent :**

LE GAC FRANCOIS

Chef de projet :

HERVE AURELIE

Direction en charge de l'action :Z_C04_BCA DIRECTION DES
INFRASTRUCTURES ET DÉPLACEMENTS**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->C04_VILLE

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01- Décision d'étudier							
C04_01-Décision d'étudier							
C04_02- Programme							
C04_03- Études préliminaires							
C04_04- Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide...)							
C04_05-Levée des préalables fonciers							
C04_07-Consultation maîtrise d'oeuvre							
C04_08-AVP/Étude de maîtrise d'oeuvre (conception, diagnostics, essais...)							
C04_09- Confirmation de décision de faire							
C04_10-Consultation travaux							
C04_11- Réalisation des travaux							

Fiche n°60**OIM/BA : Création d'une voie nouvelle entre Cassin et Pythagore**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Création d'une voie nouvelle entre Cassin et Pythagore permettant d'assurer un lien entre deux pôles d'activité : pôle hôtelier et tertiaire de Cadera et le pôle de loisirs (après la création de la liaison Kennedy/Cassin).

L'objectif second est de décharger aussi du trafic sur les giratoires d'accès de l'aéroport.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Réaliser les études préalables

Niveau engagement Commune :

-->C04_Valider l'étude

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	1 280 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	300 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	0,00 €
2019	300 000,00 €
2020	0,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Préalables au projet et acteurs :**Référent :**

LE GAC FRANCOIS

Chef de projet :

CHAZELLE VIRGINIE

Direction en charge de l'action :

Z_C04_HDB DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PT OUEST

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01- Décision d'étudier							
C04_01-Décision d'étudier							
C04_02- Programme							
C04_03- Études préliminaires							
C04_04- Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide...)							
C04_05-Levée des préalables fonciers							
C04_07-Consultation maîtrise d'oeuvre							
C04_08-AVP/Étude de maîtrise d'oeuvre (conception, diagnostics, essais...)							
C04_09- Confirmation de décision de faire							
C04_10-Consultation travaux							
C04_11- Réalisation des travaux							

Fiche n°61**OIM/A : requalification de l'avenue Marcel Dassault entre l'avenue du Phare et l'avenue de la Grange noire**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Requalification d'une section de l'avenue Marcel Dassault comprise entre l'avenue du Phare et l'avenue de la Grange Noire. Le projet concerne la création de trottoirs et de pistes cyclables. La création de stationnement sera aussi nécessaire du fait de la présence de restaurants. Cette opération est en lien avec l'opération coeur Aéroparc.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Réaliser les études d'avant projet (AVP)

Niveau engagement Commune :

-->C04_Valider l'Avant Projet

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	2 082 830,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	200 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	0,00 €
2019	100 000,00 €
2020	100 000,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Préalables au projet et acteurs :**Référent :**

LE GAC FRANCOIS

Chef de projet :

CAZAUX MAXIME

Direction en charge de l'action :

Z_C04_DAB MISSION STRATÉGIE TERRITORIALE ET INGÉNIEURIE DGVT

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->C04_VILLE

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01- Décision d'étudier							
C04_01-Décision d'étudier							
C04_02- Programme							
C04_03- Études préliminaires							
C04_04- Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide...)							
C04_05-Levée des préalables fonciers							
C04_07-Consultation maîtrise d'oeuvre							
C04_08-AVP/Étude de maîtrise d'oeuvre (conception, diagnostics, essais...)							
C04_09- Confirmation de décision de faire							
C04_10-Consultation travaux							
C04_11- Réalisation des travaux							

Fiche n°62**OIM/BA : Création d'aires de covoiturage**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Création d'aires de stationnement sur le territoire de la commune de Mérignac et de Martignas notamment une à proximité de la base 106 à proximité du giratoire Argonne/Mitterrand et en sortie de la commune de Martignas.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Réaliser les travaux

Niveau engagement Commune :

-->C04_Participer à la démarche

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	1 500 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	300 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	150 000,00 €
2019	150 000,00 €
2020	0,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Préalables au projet et acteurs :**Référent :**

LE GAC FRANCOIS

Chef de projet :

MARCHAND ANNE-LAURE

Direction en charge de l'action :

Z_C04_HDB DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PT OUEST

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01- Décision d'étudier							
C04_01-Décision d'étudier							
C04_02- Programme							
C04_03- Études préliminaires							
C04_04- Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide...)							
C04_05-Levée des préalables fonciers							
C04_07-Consultation maîtrise d'oeuvre							
C04_08-AVP/Étude de maîtrise d'oeuvre (conception, diagnostics, essais...)							
C04_09- Confirmation de décision de faire							
C04_10-Consultation travaux							
C04_11- Réalisation des travaux							

Fiche n°63**OIM Bordeaux Aéroport- boulevard technologique**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Lancement des études en vue de réaliser un aménagement dit du "boulevard technologique" allant depuis le terminus du tramway A Haillan Rostand, en passant par le rond point des 5 chemins, la rue Toussaint Catros, le Chemin du Phare et les avenues de Beaudésert, Roland Garros et François Mitterrand pour rejoindre la sortie 12 de la rocade.

Cet aménagement doit permettre :

- d'accompagner les opérations d'aménagement, publiques et privées, envisagées de part et d'autre,
- de créer un véritable lien entre les différents lieux de vie et d'emploi existants et à venir,
- de réaliser un aménagement pouvant offrir des espaces publics utiles et porteurs d'une ambiance et d'une qualité renouvelées,
- d'offrir une meilleure cohabitation des différents modes de déplacements en trouvant le meilleur équilibre possible entre la gestion du trafic et la qualité d'usage attendue,
- de favoriser le développement du covoiturage en développant des emprises réservées à ce mode de déplacement ainsi qu'aux transports en commun,
- d'intégrer l'exemplarité en matière de performance environnementale, et de rechercher des solutions innovantes favorisant le partage de la voirie.

Un aménagement de sécurité permettant le cheminement des piétons et des deux roues sera réalisé dans un premier temps avant que la conception globale du boulevard ne soit finalisée.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Réaliser l'étude préliminaire
- >Lever les préalables fonciers
- >Lancer la DUP
- >Mener la concertation
- >Réaliser le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)
- >C04_Lever des préalables environnementaux (étude d'impact, dossier loi sur l'eau)
- >C04_Prendre la décision suite à l'étude préalable

Niveau engagement Commune :

- >C04_Participer à la démarche

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	38 500 000,00 €
--------------------------	-----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	2 500 000,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	300 000,00 €
2019	500 000,00 €
2020	1 700 000,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Préalables au projet et acteurs :

Référent :

LE GAC FRANCOIS

Chef de projet :

HERVE LAURENT

Direction en charge de l'action :

Z_C04_HDB DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PT OUEST

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01- Décision d'étudier							
C04_01-Décision d'étudier							
C04_02- Programme							
C04_03- Études préliminaires							
C04_04- Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide...)							
C04_05-Levée des préalables fonciers							
C04_07-Consultation maîtrise d'oeuvre							
C04_08-AVP/Étude de maîtrise d'oeuvre (conception, diagnostics, essais...)							
C04_09- Confirmation de décision de faire							
C04_10-Consultation travaux							
C04_11- Réalisation des travaux							

Fiche n°64**OIM Bordeaux Aéroport : étude urbaine sur le Secteur des Circuits**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Secteur des Circuits : une étude de faisabilité est en cours, la maîtrise d'œuvre de cette étude est assurée par la FAB. Elle fera l'objet d'un passage en comité de pilotage OIM dans l'année 2017. Au regard des conclusions de cette étude, il sera décidé de la suite à donner sur ce territoire.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Prendre la confirmation de décision de faire

Niveau engagement Commune :**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	0,00 €
2019	0,00 €
2020	0,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Préalables au projet et acteurs :**Référent :**

LE GAC FRANCOIS

Chef de projet :

GAILLARD JUSTINE

Direction en charge de l'action :Z_C04_DAB MISSION STRATÉGIE
TERRITORIALE ET INGÉNIERIE DGVT**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
02- Rédaction du cahier des charges							
04_05- Déroulement de l'étude urbaine + études d'impact, desserte énergétique, analyse zone humide si nécessaire							
C04_01- Lancement de l'opération d'aménagement							
C04_01- Programmation de l'étude urbaine (DE)							
C04_03- Consultation							
C04_04- Désignation de l'équipe de maîtrise d'oeuvre urbaine							
C04_06- Présentation des conclusions de l'étude							
C04_07- Validation des conclusions de l'étude urbaine (dont mode opératoire)							

Fiche n°65**OIM Bordeaux Aéroport : ingénierie de territoire sur les thèmes du développement durable, l'ingénierie juridique, environnementale et concertation**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Signé à Lyon le 6 juillet 2016 par le Premier Ministre et les Présidents des quinze métropoles françaises, le Pacte État-Métropoles décline les engagements destinés à soutenir et conforter les métropoles dans leur développement durable, leurs démarches innovantes et leur rôle dans l'alliance des territoires. L'enjeu du pacte métropolitain est d'écrire une stratégie partagée entre l'État et Bordeaux Métropole, identifiant les domaines stratégiques d'innovation que les deux parties souhaitent investir ensemble. Le choix de Bordeaux Métropole s'est porté sur la thématique de l'excellence économique et du rayonnement international grâce à la mise en oeuvre de deux opérations d'intérêt métropolitain : Bordeaux Aéroport et Bordeaux Inno Campus. Le pacte métropolitain d'innovation s'inscrit dans les démarches partenariales de la métropole parmi lesquelles notamment :

- le contrat territorial de Bordeaux Métropole du CPER Aquitaine 2015-2020

- le Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation :

Ainsi, l'OIM Bordeaux Aéroport a mis en place différents thèmes d'ingénierie "innovante" : (conseil et expertise), développement durable (stratégie et AMO), gestion intégrée des autorisations environnementales et concertation et appropriation participative du projet.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Réaliser les études préalables

Niveau engagement Commune :

-->C04_Participer à la démarche

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	1 200 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	1 200 000,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	500 000,00 €
2019	500 000,00 €
2020	200 000,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	960 000,00 €
--------------------	--------------

4 - Préalables au projet et acteurs :**Référent :**

LE GAC FRANCOIS

Chef de projet :

TATAREAU SYLVIE

Direction en charge de l'action :Z_C04_DAB MISSION STRATÉGIE
TERRITORIALE ET INGÉNIERIE DGVT**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
01-Définition du besoin							
C04_01- Programmation de l'étude urbaine (DE)							
C04_02-Quantification du temps d'ingénierie Bordeaux Métropole							
C04_03-Réalisation de la prestation							

Fiche n°66**OIM/BA : requalification des zones d'activités existantes**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

En parallèle des opérations d'aménagement et de la requalification des grands axes de circulation, une enveloppe de 2 M€ en AP a été ciblée. Cela permet d'améliorer les cheminements piétons en lien avec les transports en commun ou entre les zones d'emplois et les zones sportives, de restauration. Cela permet aussi la sécurisation de carrefours.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Réaliser les travaux

Niveau engagement Commune :

-->C04_Participer à la réception des travaux

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	1 500 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	1 500 000,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	500 000,00 €
2019	500 000,00 €
2020	500 000,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Préalables au projet et acteurs :**Référent :**

LE GAC FRANCOIS

Chef de projet :

TATAREAU SYLVIE

Direction en charge de l'action :Z_C04_DAB MISSION STRATÉGIE
TERRITORIALE ET INGÉNIERIE DGVT**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01- Décision d'étudier							
C04_01-Décision d'étudier							
C04_02- Programme							
C04_03- Études préliminaires							
C04_04- Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide...)							
C04_05-Levée des préalables fonciers							
C04_07-Consultation maîtrise d'oeuvre							
C04_08-AVP/Étude de maîtrise d'oeuvre (conception, diagnostics, essais...)							
C04_09- Confirmation de décision de faire							
C04_10-Consultation travaux							
C04_11- Réalisation des travaux							

Fiche n°67**OIM/BA : requalification du chemin de Magret**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Requalification du chemin de Magret en accompagnement des opérations d'urbanisme qui se développent à proximité en lien avec l'arrivée du tram ligne A. En effet, cette voie privée appartenant à la ville de Mérignac est incorporée en février 2018 dans le domaine routier métropolitain, en application de la loi MAPTAM. De plus, il sera nécessaire d'intégrer et de raccorder une voie créée par un promoteur privé permettant de raccorder le chemin de Magret à la rue Nicolas Leblanc. Cela permettra aussi de mettre un terme à l'occupation de cette voie privée par les gens du voyage. A noter que le premier projet est attendu pour la fin de l'année 2018 (Nexity).

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Établir le programme
- >Réaliser l'étude préliminaire
- >Réaliser les études d'avant projet (AVP)
- >Réaliser les travaux
- >Réceptionner les travaux

Niveau engagement Commune :

- >C04_Participer à la démarche
- >C04_Valider l'étude
- >Mener la concertation
- >Réaliser les travaux dans son domaine de compétences (éclairage public, espaces verts..)

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	400 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	400 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	50 000,00 €
2019	350 000,00 €
2020	0,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Préalables au projet et acteurs :**Référent :**

LE GAC FRANCOIS

Chef de projet :

CAZAUX MAXIME

Direction en charge de l'action :

Z_C04_HDB DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PT OUEST

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01- Décision d'étudier							
C04_01-Décision d'étudier							
C04_02- Programme							
C04_03- Études préliminaires							
C04_04- Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide...)							
C04_05-Levée des préalables fonciers							
C04_07-Consultation maîtrise d'oeuvre							
C04_08-AVP/Étude de maîtrise d'oeuvre (conception, diagnostics, essais...)							
C04_09- Confirmation de décision de faire							
C04_10-Consultation travaux							
C04_11- Réalisation des travaux							

Fiche n°68**OIM/BA - Infra VRD - Aménagement des abords de l'aéroport**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Amélioration des carrefours aux abords de la plateforme aéroportuaire en préalable à l'arrivée du tram ligne A vers l'Aéroport et la requalification du boulevard technologique par la création de voie de covoiturage ouverte aux transports en commun.

Les carrefours au sud de l'aéroport connaissent des saturations. Le passage à double entrée et double sortie devrait permettre l'amélioration des capacités des giratoires de l'avenue Mitterrand, aux carrefours avec l'avenue de l'Argonne et avec l'avenue Roland Garros.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Réaliser l'étude
-->Réaliser les travaux

Niveau engagement Commune :

-->C04_ Valider l'étude et les suites opérationnelles proposées (mode opératoire, outils opérationnels)

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	3 177 787,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	1 977 787,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	1 500 000,00 €
2019	477 787,00 €
2020	0,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Préalables au projet et acteurs :**Référent :**

LE GAC FRANCOIS

Chef de projet :

LETHIER JEAN-BAPTISTE

Direction en charge de l'action :

Z_C04_HDB DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PT OUEST

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01- Décision d'étudier							
C04_01-Décision d'étudier							
C04_02- Programme							
C04_03b-Étude de faisabilité technique							
C04_03- Études préliminaires							
C04_04- Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide...)							
C04_05-Levée des préalables fonciers							
C04_07-Consultation maîtrise d'oeuvre							
C04_08-AVP/Étude de maîtrise d'oeuvre (conception, diagnostics, essais...)							
C04_09- Confirmation de décision de faire							
C04_10-Consultation travaux							
C04_11- Réalisation des travaux							

Fiche n°69**OIM-Bordeaux Aéroport : Etude hydraulique des réseaux d'eaux usées - Secteur Médoc Ouest**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Dans un contexte de fort développement économique sur le périmètre de l'OIM Bordeaux Aéroport, il s'avère nécessaire de réaliser une étude hydraulique des réseaux d'eaux usées du secteur aval de Médoc Ouest. En effet, il convient d'élaborer un diagnostic complet du fonctionnement des réseaux en l'état actuel sur la base de visites de terrain, campagne de mesure, mise en œuvre de modélisation hydraulique. Cette étude permettra de programmer et prioriser des scénarii d'aménagement pour le fonctionnement pérenne du système.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Réaliser l'étude préliminaire

Niveau engagement Commune :

-->Participer aux études

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	200 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	200 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	50 000,00 €
2019	100 000,00 €
2020	50 000,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Préalables au projet et acteurs :**Référent :**

LE GAC FRANCOIS

Chef de projet :

CROIZET REMI

Direction en charge de l'action :

Z_C04_CAE DIRECTION DE L'EAU

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01- Décision d'étudier							
C04_01-Décision d'étudier							
C04_02- Programme							
C04_03b-Étude de faisabilité technique							
C04_03- Études préliminaires							
C04_04- Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide...)							
C04_05-Levée des préalables fonciers							
C04_07-Consultation maîtrise d'oeuvre							
C04_08-AVP/Étude de maîtrise d'oeuvre (conception, diagnostics, essais...)							
C04_09- Confirmation de décision de faire							
C04_10-Consultation travaux							
C04_11- Réalisation des travaux							

Fiche n°70**OIM/BA : Coeur Aéroparc : phase 2 projet TARMAQ**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Parallèlement, Bordeaux Métropole suit et co-finance également l'étude menée par la Région relative à l'étude urbaine dite Tarmaq qui vise à implanter un programme lié à l'aéronautique (école, formation, loisir...). Cette seconde phase ambitionne de développer un centre de formation dédié aux métiers de la maintenance aéronautique au plus près des industriels de l'aéronautique et de l'aéroport.

A l'issue de la phase d'étude, Bordeaux Métropole décidera de l'opportunité et précisera les modalités de soutien qui seront concrètement apportées au projet.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->C04_Prendre la décision de faire (jalons GSP)

Niveau engagement Commune :

-->C04_Céder le foncier

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	0,00 €
2019	0,00 €
2020	0,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Préalables au projet et acteurs :**Référent :**

LE GAC FRANCOIS

Chef de projet :

SAN MARTIN SANDRINE

Direction en charge de l'action :

Z_C04_HDB DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PT OUEST

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->Conseil Régional

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
02- Rédaction du cahier des charges							
04_05- Déroulement de l'étude urbaine + études d'impact, desserte énergétique, analyse zone humide si nécessaire							
C04_01- Programmation de l'étude urbaine (DE)							
C04_03- Consultation							
C04_04- Désignation de l'équipe de maîtrise d'oeuvre urbaine							
C04_06- Présentation des conclusions de l'étude							
C04_07- Validation des conclusions de l'étude urbaine (dont mode opératoire)							
C04_08- Instauration d'un périmètre de prise en considération du projet urbain si besoin							

Fiche n°71**Etude globale d'aménagement du périmètre de l'OIM Bordeaux
Aéroparc**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Stratégie foncière et veille foncière. Le montant est inscrit en AP pour les 3 communes présentes sur le territoire concerné.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >C04_Poursuivre la levée des préalables fonciers
- >Lever les préalables fonciers
- >Assurer une veille foncière
- >Faire de la réserve foncière

Niveau engagement Commune :

- >C04_Négocier le foncier

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	7 000 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	5 000 000,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	1 000 000,00 €
2019	2 000 000,00 €
2020	2 000 000,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Préalables au projet et acteurs :**Référent :**

LE GAC FRANCOIS

Chef de projet :

GAILLARD JUSTINE

Direction en charge de l'action :Z_C04_DAB MISSION STRATÉGIE
TERRITORIALE ET INGÉNIERIE DGVT**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01- Décision d'étudier							
C04_01-Définition du besoin : programme							
C04_02-Décision de faire							
C04_03-Consultation							
C04_04-Préalables							
C04_05-Réalisation de l'étude							

Fiche n°72**Opération Vallée créative - Plan guide**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Elaboration du plan-guide détaillé pour les 547 ha de Vallée créative, qui comprend :

- > la définition des équipements publics (niveau EP)
- > la définition des projets d'aménagements sous maîtrise d'ouvrage métropolitaine (niveau EP) : Cité des Métiers, Bioparc, site Thales, secteur Europe., Cité de la Photonique
- > l'intégration des projets définis par les partenaires (CHU, CENBG, etc.).

Action inscrite au Pacte Métropolitain d'Innovation (cofinancement Etat à hauteur de 80%)

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Réaliser l'étude pré opérationnelle

Niveau engagement Commune :

-->C04_Valider l'étude

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	420 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	420 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	420 000,00 €
2019	0,00 €
2020	0,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Préalables au projet et acteurs :**Référent :**

LE GAC FRANCOIS

Chef de projet :

BIRGI JULIEN

Direction en charge de l'action :

Z_C04_DAB MISSION STRATÉGIE TERRITORIALE ET INGÉNIERIE DGVT

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->Autres
-->C04_VILLE
-->Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
02- Rédaction du cahier des charges							
04_05- Déroulement de l'étude urbaine + études d'impact, desserte énergétique, analyse zone humide si nécessaire							
C04_01- Lancement de l'opération d'aménagement							
C04_01- Programmation de l'étude urbaine (DE)							
C04_03- Consultation							
C04_04- Désignation de l'équipe de maîtrise d'oeuvre urbaine							
C04_06- Présentation des conclusions de l'étude							
C04_07- Validation des conclusions de l'étude urbaine (dont mode opératoire)							

Fiche n°73**Vallée créative - Gestion des procédures**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Pilotage des procédures d'autorisation environnementale et de déclaration d'utilité publique à l'échelle des 547 ha de Vallée créative

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Lancer la DUP

Niveau engagement Commune :

-->C04_Participer à la démarche

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	200 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	200 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	200 000,00 €
2019	0,00 €
2020	0,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Préalables au projet et acteurs :**Référent :**

LE GAC FRANCOIS

Chef de projet :

BIRGI JULIEN

Direction en charge de l'action :Z_C04_DAB MISSION STRATÉGIE
TERRITORIALE ET INGÉNIEURIE DGVT**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01-Définition du besoin : programme							
C04_02-Décision de faire							
C04_03-Consultation							
C04_04-Préalables							
C04_05-Réalisation de l'étude							
C04_06-Validation des conclusions de l'étude							

Fiche n°74**OIM - Site Bioparc - aménagement du site**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Elaboration du permis d'aménager du secteur opérationnel.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Réaliser les études d'avant projet (AVP)

Niveau engagement Commune :

-->C04_Valider l'étude

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	20 000,00 €
--------------------------	-------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	20 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	0,00 €
2019	0,00 €
2020	20 000,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Préalables au projet et acteurs :**Référent :**

LE GAC FRANCOIS

Chef de projet :

BIRGI JULIEN

Direction en charge de l'action :Z_C04_DAB MISSION STRATÉGIE
TERRITORIALE ET INGÉNIEURIE DGVT**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01- Décision d'étudier							
C04_01-Décision d'étudier							
C04_02- Programme							
C04_03b-Étude de faisabilité technique							
C04_03- Études préliminaires							
C04_04- Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide...)							
C04_05-Levée des préalables fonciers							
C04_07-Consultation maîtrise d'oeuvre							
C04_08-AVP/Étude de maîtrise d'oeuvre (conception, diagnostics, essais...)							
C04_09- Confirmation de décision de faire							
C04_10-Consultation travaux							
C04_11- Réalisation des travaux							

Fiche n°75**Avenant 2021 (Modification) : Merignac photo**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Le Mérignac Photographic Festival est une manifestation d'envergure qui a lieu tous les 2 ans à la Vieille église Saint Vincent de Mérignac.

La prochaine édition aura lieu en 2019.

Chaque édition propose des expositions de photographes renommés dédiées aux formes actuelles et futures de la photographie. Forum de formation, ateliers d'initiation et de perfectionnement, conférences, performances, échanges accompagnent le programme d'exposition.

La manifestation permet ainsi de fédérer acteurs locaux et partenaires autour d'une action culturelle de territoire, de favoriser l'appropriation de la photographie par tous les publics, de soutenir la création artistique contemporaine et de valoriser la notoriété de la ville et de la Métropole, leur image et leurs lieux culturels.

Le partenariat étroit avec la Maison Européenne de la Photographie assoit la visibilité nationale et internationale de l'événement.

Avenant codev 4 : La ville a souhaité que le nom de la manifestation soit mis à jour, de même que la périodicité de la manifestation qui est désormais annuelle. Subvention maintenu pour 2021.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->C04_ Étudier la demande de financement
-->Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

Niveau engagement Commune :

-->C04_ Apporter un soutien financier
-->Réaliser l'opération
-->Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales
-->Formaliser la demande de financement

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	277 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	30 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	0,00 €
2019	20 000,00 €
2020	0,00 €
2021	10 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Préalables au projet et acteurs :**Référent :**

LE GAC FRANCOIS

Chef de projet :

PASCAUD CLOTILDE

Direction en charge de l'action :

Z_C04_DCG MISSION RAYONNEMENT ET ÉQUIPEMENTS MÉTROPOLITAINS

Maîtrise d'ouvrage :

Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01-Déroulement de l'action							
C04_01-Vérifier la compatibilité de l'action au cadre contractuel de la DSP (décision d'étudier)							
C04_02-Validation de la demande de subvention							

Fiche n°76**Stade Nautique d'intérêt métropolitain**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Projet de réalisation d'un nouveau stade nautique métropolitain conformément à la décision prise par le conseil métropolitain le 2 décembre 2016.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Réaliser les travaux

Niveau engagement Commune :

-->C04_Participer à la démarche

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	36 340 313,00 €
--------------------------	-----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	20 830 345,00 €
---	-----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	200 000,00 €
2019	200 000,00 €
2020	430 345,00 €
2021	20 000 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Préalables au projet et acteurs :**Référent :**

LE GAC FRANCOIS

Chef de projet :

COTTIN JULIEN

Direction en charge de l'action :

Z_C04_DCG MISSION RAYONNEMENT ET ÉQUIPEMENTS MÉTROPOLITAINS

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01-Décision d'étudier							
C04_02- Diagnostic - Etudes préalables							
C04_03- Programme							
C04_04- Pour les écoles : Signature de la convention de rétrocession							
C04_05- Etudes d'avant-projet							
C04_06- Consultation et choix du maître d'oeuvre							
C04_07-Validation de l'APD et du coût des travaux							
C04_09- Confirmation de décision de faire							
C04_10- Consultation - Attribution des marchés de travaux							
C04_11-Travaux							
C04_12- Réception							
C04_13- Pour les écoles : cession après l'année de parfait achèvement							

Fiche n°77**Avenant 2021 (Modification) : Parc sportif Robert Brettes - Etude d'insertion urbaine, paysagère et environnementale**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Les projets de Stade nautique et de réorganisation des équipements pour les activités sportives du Parc Sportif Robert Brettes s'inscrivent dans un environnement urbain de cœur de ville. La commune souhaite une analyse globale des effets de ces projets sur le fonctionnement du quartier et de la ville. Analyse permettant de définir des préconisations ou mesures correctives pour garantir l'accessibilité à ces équipements et leur insertion urbaine, paysagère et environnementale.

Avenant codev 4 : En 2021, lancement des études VRD (étude préliminaire, AVP et PRO) pour accompagner l'ouverture de l'équipement (circulations aux abords de l'équipement qui doit ouvrir en 2022).

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Réaliser l'étude préliminaire
- >Réaliser les études d'avant projet (AVP)
- >Mener la concertation
- >Réaliser l'étude

Niveau engagement Commune :

- >C04_Partager des fichiers ou informations
- >C04_Valider l'étude
- >Participer aux études
- >Mener la concertation

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	80 000,00 €
--------------------------	-------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	80 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	0,00 €
2019	25 000,00 €
2020	25 000,00 €
2021	30 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Préalables au projet et acteurs :**Référent :**

LE GAC FRANCOIS

Chef de projet :

LE GAC FRANCOIS

Direction en charge de l'action :

Z_C04_HDB DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PT OUEST

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01- Décision d'étudier							
C04_01-Décision d'étudier							
C04_02- Programme							
C04_03b-Étude de faisabilité technique							
C04_03- Études préliminaires							
C04_04- Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide...)							
C04_05-Levée des préalables fonciers							
C04_07-Consultation maîtrise d'oeuvre							
C04_08-AVP/Étude de maîtrise d'oeuvre (conception, diagnostics, essais...)							
C04_09- Confirmation de décision de faire							
C04_10-Consultation travaux							
C04_11- Réalisation des travaux							

Fiche n°78

Plateau forestier ouest : mission de cohérence paysagère - Forêts et lisières métropolitaines

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Fiche action intercommunale concernant Martignas-sur-Jalle, Saint-Médard-en-Jalles, Le Haillan, Le Taillan-Médoc, Saint-Aubin-de-Médoc, Mérignac

(les montants inscrits sont globaux pour les 6 communes)

Piloter, en ingénierie interne et/ou déléguée, le projet d'identification et de renforcement de la matrice paysagère à l'échelle du plateau forestier de l'ouest, en reproduisant la démarche conduite à l'échelle de la Grande Rive Droite en 2016-2017.

L'objectif général est de disposer :

- d'un outil de connaissance, d'analyse, à l'échelle du grand territoire : compilations de cartographies et données structurantes sur les approches nature, paysages, agricultures, mobilités douces, découvertes et tourisme, permettant une meilleure compréhension territoriale
- d'un outil de prospective dynamique pour favoriser le développement et le renforcement de la matrice paysagère et permettre une cohérence globale des projets d'aménagements : définition de grandes orientations stratégiques
- d'outils méthodologiques pour la prise en compte de ce travail quelle que soit la nature et l'échelle de projet

Ce travail sera conduit sous formes d'ateliers de travail co-animés par la DN et le PTO (recollement des données, production de cartographies et d'outils d'analyses, définition des orientations...) dans une optique de prospective territoriale, pour identifier les potentialités d'évolution et de valorisation des espaces, d'amplification des espaces nature existants ou en devenir, de développement des usages nature (en mixant usages nature et liaisons douces)

Il vise à alimenter les réflexions stratégiques de valorisation du territoire (DG, maires...) mais également à être utilisé par tous porteurs de projets (en interne BM voire en externe en fonction des résultats et de la valorisation souhaitée pour ce travail).

Cette démarche pourrait être complétée par le lancement d'une étude sur le domaine forestier métropolitain : quels enjeux pour la métropole de demain ?

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

-->Réaliser l'étude

Niveau engagement Commune :

-->Participer aux études

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	99 000,00 €
--------------------------	-------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	99 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	33 000,00 €
2019	33 000,00 €
2020	33 000,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Préalables au projet et acteurs :

Référent :

LE GAC FRANCOIS

Chef de projet :

GERBEAU-MORIN CELINE

Direction en charge de l'action :

Z_C04_DBA DIRECTION DE LA NATURE

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->Autres

-->Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01- Décision d'étudier							
C04_01-Définition du besoin : programme							
C04_02-Décision de faire							
C04_03-Consultation							
C04_04-Préalables							
C04_05-Réalisation de l'étude							

Fiche n°79**Avenant 2021 (Modification) : Participation au dispositif métropolitain de lutte contre la précarité énergétique**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Dans la continuité du dispositif SLIME de Bordeaux (anciennement appelé « Allo énergie ») expérimenté sur le territoire de la Ville de Bordeaux pendant près de 3 ans, Bordeaux Métropole s'empare de la question de la lutte contre la précarité énergétique, avec la volonté de construire une véritable politique publique partenariale sur le sujet. En effet, une étude réalisée en 2016 par EDF a évalué à environ 30 000 le nombre de ménages en situation de précarité énergétique sur le territoire de la métropole, dont plus de 2 200 sur Mérignac (7% des ménages).

Fort d'une évaluation du dispositif bordelais, qui a permis d'en pointer les forces mais aussi les points à améliorer, la métropole souhaite fédérer et coordonner les initiatives des différents acteurs en la matière, et animer un « guichet unique » de la lutte contre la précarité énergétique, en lien direct avec la plateforme de la rénovation énergétique (« Ma rénov' Bordeaux Métropole »). Pour ce faire :

Engagements Bordeaux Métropole :

- lancement en 2017 d'un marché de suivi animation de la lutte contre la précarité énergétique
- signature d'une convention partenariale avec les principaux acteurs locaux de la lutte contre la précarité énergétique (fournisseurs d'énergie ou opérateurs, acteurs sociaux, associations, financeurs...)
- signature d'une convention (annuelle) Ville de Mérignac / Bordeaux Métropole

Engagements Ville de Mérignac :

- signature d'une convention Ville de Mérignac / BxM, fixant les objectifs et les moyens financiers + relais de la communication...
- participation financière au dispositif

Objectif : dispositif opérationnel dès le 2ème semestre 2017 - durée 3 ans + 1 an en option.

Prise en charge financière, sur budget de Bordeaux Métropole, de l'ensemble du socle commun de la mission, c'est à dire : accueil-information-orientation de 1er niveau (guichet unique), repérage, communication, animation et coordination des partenariats.

+ Prestations à la carte suivant les communes : sur Mérignac, l'action retenue consiste à réaliser, sur une année, un portrait de la précarité énergétique sur un quartier représentatif du territoire communal, le quartier Bourdillot. La prise en charge financière de cette action estimée à 17100 € sera partagée entre la Ville de Mérignac pour 13680 €, soit 80% et Bordeaux Métropole pour 3420€, soit 20% en 2018, conformément à la convention entre Bordeaux Métropole et la Ville de Mérignac.

Avenant codev 4 : poursuite du dispositif avec des financements complémentaires pour 2021.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >C04_Prendre en charge une partie des investissements
- >Signer une convention
- >Assurer une assistance technique/ ingénierie/animation

Niveau engagement Commune :

- >Signer une convention
- >Accompagner financièrement le programme

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	1 600 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	960 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	160 000,00 €
2019	160 000,00 €
2020	160 000,00 €
2021	480 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Préalables au projet et acteurs :

Référent :

LE GAC FRANCOIS

Chef de projet :

SITAUD STÉPHANIE

Direction en charge de l'action :

Z_C04_DBC DIRECTION DE L'HABITAT ET DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
01-Définition du besoin							
C04_01- Programmation de l'étude urbaine (DE)							
C04_02-Quantification du temps d'ingénierie Bordeaux Métropole							
C04_03-Réalisation de la prestation							

Fiche n°80**Avenant 2021 (Modification) : Animation, sensibilisation et conseils sur les enjeux du développement durable**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Dans le cadre de sa politique de développement durable, Bordeaux Métropole souhaite accompagner les acteurs du territoire au premier rang desquels les communes.

Cet accompagnement s'adresse à la fois aux communes et aux habitants (propriétaires ou locataires, juniors ou non). Les projets proposés sont portés par la Métropole, ils ne pourront donc pas faire l'objet d'une demande de subvention de la part de la commune.

Il revêt plusieurs formes :

1- Afin d'impulser une dynamique territoriale, Bordeaux Métropole souhaite constituer un réseau d'échange d'expérience et de mutualisation de bonnes pratiques avec les communes sur les sujets répondant aux enjeux de la transition énergétique et écologique (prêt d'exposition, production d'événements en commun, mise en place de projets partagés,...),

2- Afin d'accompagner les habitants dans leurs projets de rénovation énergétique de leur logement, Bordeaux Métropole propose aux communes de la Métropole d'accueillir des permanences espace info énergie pour permettre aux habitants de rencontrer un conseiller chargé de les guider dans leur projet. Par ailleurs, le Conseiller info énergie proposera des permanences pour sensibiliser la population sur la thermographie aérienne (été 2018) et le cadastre solaire (début 2018).

La commune met à disposition du conseiller info énergie un local pour recevoir les habitants et s'engage à relayer auprès de la population les documents de communication mis à disposition par Bordeaux Métropole.

3- Depuis, 2 ans, Bordeaux Métropole organise le défi des familles à énergie positive. Ce dispositif propose à tous les habitants de réduire leurs consommations d'énergie et d'eau sur la saison de chauffe, entre le 1er décembre et le 30 avril, sans intervention sur le bâti.

Le principe est simple : réunis en équipe, par commune, les familles sont invitées à mettre en place des écoGESTES.

Leurs progrès sont calculés en fonction de leur consommation durant l'hiver précédent. Les participants sont accompagnés tout au long du défi par un animateur chargé de suivre et de dispenser conseils et astuces.

Des temps forts, rencontres et animations sont organisés tout au long du défi. Un logiciel de suivi des consommations leur permet de suivre leur progrès en temps réel.

L'objectif est de réaliser une économie d'énergie de l'ordre 8% par rapport aux consommations d'énergie de l'année précédente. En moyenne, les familles métropolitaines ont réalisé une économie de 10% lors des deux dernières éditions.

Avenant codev 4 pour 2021 : Maintien du dispositif avec des crédits supplémentaires pour 2021

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->C04_Prise en charge du suivi animation

Niveau engagement Commune :

-->C04_Partager des fichiers ou informations
 -->C04_Veiller à la pérennisation du dispositif
 -->C04_Participer à la démarche
 -->Accompagner techniquement une démarche/une étude

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	1 320 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	1 320 000,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	330 000,00 €
2019	330 000,00 €
2020	330 000,00 €
2021	330 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Préalables au projet et acteurs :

Référent :

LE GAC FRANCOIS

Chef de projet :

DRION MAITÉ

Direction en charge de l'action :

Z_C04_CAD DIRECTION DE L'ÉNERGIE, DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVT DURABLE

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

- >Association
- >Autres
- >Commune
- >Etat

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
01-Définition du besoin							
C04_01- Programmation de l'étude urbaine (DE)							
C04_02-Quantification du temps d'ingénierie Bordeaux Métropole							
C04_03-Réalisation de la prestation							

Fiche n°81**Promouvoir les énergies renouvelables dans les projets d'aménagement**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Bordeaux Métropole a l'ambition d'être l'une des premières métropoles à énergie positive à l'horizon 2050. Le Plan d'action pour un territoire durable à haute qualité de vie adopté en juin 2017 décrit ainsi un ensemble d'actions visant à la fois à réduire fortement les consommations d'énergie et à développer massivement les énergies renouvelables.

En parfaite cohérence, la ville de Mérignac a l'ambition d'être une ville à énergie positive en 2030 et son Agenda 21 comprend un ensemble d'actions pour y parvenir.

Dans ce contexte la ville et la Métropole souhaitent étudier systématiquement l'intégration des énergies renouvelables dans la planification et les projets d'aménagement.

A ce stade, il s'agit de bâtir une méthodologie de travail permettant l'atteinte de cet objectif.

Elle comprendra notamment une veille du territoire, une implication des acteurs de l'aménagement (services de la ville et de Bordeaux Métropole, promoteurs, aménageurs,...) et la mobilisation d'une ingénierie dédiée (services techniques, ALEC, BET, opérateurs de l'énergie,...).

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->C04_Prendre la décision d'étudier (Jalon GSP)

Niveau engagement Commune :

-->Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	0,00 €
2019	0,00 €
2020	0,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Préalables au projet et acteurs :**Référent :**

LE GAC FRANCOIS

Chef de projet :

GUILLAUME CHRISTIAN

Direction en charge de l'action :

Z_C04_CAD DIRECTION DE L'ÉNERGIE, DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVT DURABLE

Maîtrise d'ouvrage :

Co-maîtrise d'ouvrage Métropole/Commune

Autre(s) acteur(s) :

-->Autres

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
01-Définition du besoin							
C04_01- Programmation de l'étude urbaine (DE)							
C04_02-Quantification du temps d'ingénierie Bordeaux Métropole							
C04_03-Réalisation de la prestation							

Fiche n°82**Territoire zéro déchet zéro gaspillage : partenariat pour un changement de comportement des habitants**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Bordeaux Métropole a été lauréat de la démarche "territoire zéro déchet zéro gaspillage" : l'enjeu est la réduction de la production des déchets des ménages et des entreprises. Un plan d'actions a été adopté (juillet 2017), qui, pour un effet levier renforcé, doit se décliner à l'échelle des communes notamment sur les actions relatives à la réduction des déchets des ménages et de l'économie circulaire.

La ville de Mérignac s'engage sur les actions suivantes :

- contribuer via un conventionnement à la distribution des composteurs : au minimum une distribution par an, objectif minimal à atteindre 1695 composteurs à distribuer pour passer de 9% à 20% de lgt individuels dotés - BM : fournit les composteurs et l'animation, co : distribution des composteurs
- faire la promotion des actions de réduction des déchets via le relais de la communication de BM dans les supports municipaux- BM : support de communication , co : diffusion
- favoriser l'apposition du stop pub notamment dans le lgt collectif - BM : mise à disposition du stop pub, Co : diffusion
- favoriser le développement du compostage partagé en lgt collectifs, lotissements, espaces publics - BM : fournit les composteurs et l'animation, co : communication et mobilisation pour trouver les sites
- mettre en place une fois par an une animation grand public relative à la réduction des déchets : BM : animation, ateliers Co : logistique de l'événementiel, communication
- développer et promouvoir la création de surfaces de jardinage supplémentaire à partir des techniques de permaculture (jardin en trou de serrure, culture en lasagnes par exemple) sur l'espace public ou les espaces collectifs afin de réduire à la source les déchets verts et les bio déchets et favoriser le jardinage des habitants. BM : prendre la décision de faire, réalise les travaux, Co : apporte un soutien financier

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Assurer une assistance technique/ ingénierie/animation

Niveau engagement Commune :

-->Accompagner techniquement une démarche/une étude
-->Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	0,00 €
2019	0,00 €
2020	0,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Préalables au projet et acteurs :**Référent :**

LE GAC FRANCOIS

Chef de projet :

ZZZ_COUSIN BORIS

Direction en charge de l'action :

Z_C04_CAF DIRECTION GESTION DES DÉCHETS ET PROPRETÉ

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
01-Définition du besoin							
C04_01- Programmation de l'étude urbaine (DE)							
C04_02-Quantification du temps d'ingénierie Bordeaux Métropole							
C04_03-Réalisation de la prestation							

Fiche n°83**Avenant n°1 (création) Etude d'aménagement des accès et de l'espace public au droit de Casino**

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

La ZAC du centre-ville de MERIGNAC prévoit la création d'une surface commerciale généraliste. C'est le groupe CASINO qui a été identifié pour occuper ces locaux avec une enseigne MONOPRIX. Le groupe possédait déjà un magasin à proximité et envisage de faire muter ce site via un programme immobilier ambitieux alliant logement et surfaces commerciales.

Le foncier sur lequel ce projet doit se développer présente toutefois un environnement contraint notamment en matière de circulations. Il est majoritairement desservi au Sud et à l'Ouest par des voies privées à usage résidentiel, situé au Nord à proximité immédiate de l'avenue de l'Yser régulièrement saturée aux heures de pointes, et confronté à l'Est à la perspective de la piétonnisation de la rue Beaumarchais.

Préalablement à la finalisation du projet immobilier la commune de MERIGNAC souhaite donc que les équipes de Bordeaux Métropole engagent une étude visant à anticiper les conséquences en matière de trafic que ce projet induira. Une fois le diagnostic posé, elles proposeront une série d'aménagement des espaces publics ou privés permettant une bonne insertion du projet, estimeront les dépenses afférentes et, le cas échéant, intégreront tout ou partie de celles-ci dans un dispositif fiscal ad-hoc (PUP) assurant une participation proportionnée des opérateurs immobiliers.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Établir le programme
- >Réaliser l'étude

Niveau engagement Commune :

- >C04_Prendre la décision des suites de l'étude
- >C04_Valider l'étude
- >Participer aux études
- >Mener la concertation

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	30 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	0,00 €
2019	30 000,00 €
2020	0,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Préalables au projet et acteurs :**Référent :**

LE GAC FRANCOIS

Chef de projet :

SINTES PHILIPPE

Direction en charge de l'action :

Z_C04_HDB DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PT OUEST

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01- Décision d'étudier							
C04_01-Décision d'étudier							
C04_02- Programme							
C04_03b-Étude de faisabilité technique							
C04_03- Études préliminaires							
C04_04- Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide...)							
C04_05-Levée des préalables fonciers							
C04_07-Consultation maîtrise d'oeuvre							
C04_08-AVP/Étude de maîtrise d'oeuvre (conception, diagnostics, essais...)							
C04_09- Confirmation de décision de faire							
C04_10-Consultation travaux							
C04_11- Réalisation des travaux							

Fiche n°84

Avenant n°3 (Création) : Pavage du trottoir sud de l'Avenue de l'Yser

Niveau enjeu de l'action : intercommunal

1- Descriptif :

Finalisation et pavage du trottoir sud de l'Avenue de l'Yser au droit de la place Charles de Gaulle à Mérignac.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Réaliser les travaux

Niveau engagement Commune :

-->Mener la concertation

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	400 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	400 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	0,00 €
2019	0,00 €
2020	400 000,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Préalables au projet et acteurs :**Référent :**

LE GAC FRANCOIS

Chef de projet :

LE GAC FRANCOIS

Direction en charge de l'action :Z_C04_HDB DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT
ET DE L'AMÉNAGEMENT PT OUEST**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->BMA

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01- Décision d'étudier							
C04_01-Décision d'étudier							
C04_02- Programme							
C04_03b-Étude de faisabilité technique							
C04_03- Études préliminaires							
C04_04- Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide...)							
C04_05-Levée des préalables fonciers							
C04_07-Consultation maîtrise d'oeuvre							
C04_08-AVP/Étude de maîtrise d'oeuvre (conception, diagnostics, essais...)							
C04_09- Confirmation de décision de faire							
C04_10-Consultation travaux							
C04_11- Réalisation des travaux							

Fiche n°85**Avenant 2021 (création): Pérennisation des travaux de marquage temporaire dans le cadre du plan d'urgence vélo**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Dans le contexte actuel de crise sanitaire, un plan vélo urgence a été mis en œuvre sur le territoire métropolitain, qui a conduit à réaliser, en 7 mois, près d'1 million d'euros de travaux de signalisation sur les 28 communes, comprenant plus de 40 km de voies diverses accompagnant les modes vélos. Ces projets, menés par les pôles territoriaux en lien avec la direction générale de la mobilité, ont été soumis à validation des communes puis réalisés en marquage jaune temporaire, d'une durée de vie de 3 mois à 1 an au maximum selon la classe de trafic. Il s'agit maintenant de pérenniser ces marquages d'urgence à l'échelle de la métropole.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Établir le programme
-->Réaliser les travaux

Niveau engagement Commune :

-->C04_Participer à la démarche
-->Valider le programme

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	1 666 300,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	1 666 300,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	0,00 €
2019	0,00 €
2020	0,00 €
2021	1 666 300,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Préalables au projet et acteurs :**Référent :**

LE GAC FRANCOIS

Chef de projet :

DUROUCHOUX ARNAULD

Direction en charge de l'action :Z_C04_BCA DIRECTION DES
INFRASTRUCTURES ET DÉPLACEMENTS**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01- Décision d'étudier							
C04_01-Décision d'étudier							
C04_02- Programme							
C04_03b-Étude de faisabilité technique							
C04_03- Études préliminaires							
C04_04- Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide...)							
C04_05-Levée des préalables fonciers							
C04_07-Consultation maîtrise d'oeuvre							
C04_08-AVP/Étude de maîtrise d'oeuvre (conception, diagnostics, essais...)							
C04_09- Confirmation de décision de faire							
C04_10-Consultation travaux							
C04_11- Réalisation des travaux							

Fiche n°86

Avenant 2021 (Création) : Fonds de concours pour l'acquisition d'une ferme urbaine

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

Avenant codé 4 : La commune de Mérignac doit acquérir du foncier en vue de la création d'une ferme urbaine sur son territoire. Pour la maîtrise foncière du site, la ville sollicite le versement d'un fonds de concours au titre du RI nature.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

Niveau engagement Commune :

-->C04_Partager des fichiers ou informations
-->Formaliser la demande de financement

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	200 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	0,00 €
2019	0,00 €
2020	0,00 €
2021	200 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Préalables au projet et acteurs :**Référent :**

LE GAC FRANCOIS

Chef de projet :

DELALOY CATHERINE

Direction en charge de l'action :

Z_C04_DBA DIRECTION DE LA NATURE

Maîtrise d'ouvrage :

Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018	2018	2019	2019	2020	2020	2021
	1er semestre	2nd semestre	1er semestre	2nd semestre	1er semestre	2nd semestre	
C04_01-Déroulement de l'action							
C04_01-Vérifier la compatibilité de l'action au cadre contractuel de la DSP (décision d'étudier)							
C04_02-Validation de la demande de subvention							

Fiche n°87

Avenant 2021 (Création) : OIM Bordeaux Aéroport - Aménagement du parvis et des accès du collège de Mérignac Beutre

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Dans le cadre du plan Collèges du Département, un nouveau collège est prévu sur la commune de Mérignac dans le quartier de Beutre, cet équipement est prévu à horizon 2024.

Avenant codev 4 : La levée des préalables fonciers (préparation d'une déclaration d'utilité publique), ainsi que des études et dossiers règlementaires sont prévues en 2021..

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

- >C04_Prise en charge du suivi animation
- >C04_Racheter le foncier
- >Réaliser l'étude préliminaire
- >Lancer la DUP
- >Réaliser les études d'avant projet (AVP)
- >Mener la concertation
- >C04_Lever des préalables environnementaux (étude d'impact, dossier loi sur l'eau)
- >Signer une convention
- >Accompagner financièrement le programme
- >Assurer une assistance technique/ ingénierie/animation

Niveau engagement Commune :

- >C04_Affecter une partie du FIC au financement de l'opération
- >C04_Valider l'étude préliminaire
- >C04_Valider l'Avant Projet
- >Participer aux études
- >Mener la concertation
- >Signer une convention
- >Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales
- >Réaliser les travaux dans son domaine de compétences (éclairage public, espaces verts..)

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	316 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	316 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	0,00 €
2019	0,00 €
2020	0,00 €
2021	316 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Préalables au projet et acteurs :

Référent :

LE GAC FRANCOIS

Chef de projet :

HERVE LAURENT

Direction en charge de l'action :

Z_C04_HDB DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PT OUEST

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

- >C04_Conseil Général
- >Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01- Décision d'étudier							
C04_01-Décision d'étudier							
C04_02- Programme							
C04_03b-Étude de faisabilité technique							
C04_03- Études préliminaires							
C04_04- Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide...)							
C04_05-Levée des préalables fonciers							
C04_07-Consultation maîtrise d'oeuvre							
C04_08-AVP/Étude de maîtrise d'oeuvre (conception, diagnostics, essais...)							
C04_09- Confirmation de décision de faire							
C04_10-Consultation travaux							
C04_11- Réalisation des travaux							

Fiche n°88

Avenant 2021 (Création) : OIM Bordeaux Aéroport - Redressement de la rue René Cassin

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Avenant codev 4 : Projet en lien avec l'OIM Bordeaux Aéroport, élaboration du programme sur cette voie en 2021. Axe de desserte de l'aéroport, depuis la rocade.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Établir le programme

Niveau engagement Commune :

-->C04_Participer à la démarche

-->Valider le programme

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	0,00 €
2019	0,00 €
2020	0,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Préalables au projet et acteurs :**Référent :**

LE GAC FRANCOIS

Chef de projet :

HERVE LAURENT

Direction en charge de l'action :

Z_C04_HDB DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PT OUEST

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01- Décision d'étudier							
C04_01-Décision d'étudier							
C04_02- Programme							
C04_03b-Étude de faisabilité technique							
C04_03- Études préliminaires							
C04_04- Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide...)							
C04_05-Levée des préalables fonciers							
C04_07-Consultation maîtrise d'oeuvre							
C04_08-AVP/Étude de maîtrise d'oeuvre (conception, diagnostics, essais...)							
C04_09- Confirmation de décision de faire							
C04_10-Consultation travaux							
C04_11- Réalisation des travaux							

Fiche n°89

**Avenant 2021 (Création) : OIM Bordeaux Aéroport -
Raccordement des rues A. Dousse et des Genêts**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Avenant codev 4 : Projet en lien avec l'OIM Bordeaux Aéroport.
Elaboration du programme.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Établir le programme

Niveau engagement Commune :

-->C04_Participer à la démarche

-->Valider le programme

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	0,00 €
2019	0,00 €
2020	0,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Préalables au projet et acteurs :**Référent :**

LE GAC FRANCOIS

Chef de projet :

FALGERE ERIC

Direction en charge de l'action :Z_C04_HDB DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT
ET DE L'AMÉNAGEMENT PT OUEST**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01- Décision d'étudier							
C04_01-Décision d'étudier							
C04_02- Programme							
C04_03b-Étude de faisabilité technique							
C04_03- Études préliminaires							
C04_04- Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide...)							
C04_05-Levée des préalables fonciers							
C04_07-Consultation maîtrise d'oeuvre							
C04_08-AVP/Étude de maîtrise d'oeuvre (conception, diagnostics, essais...)							
C04_09- Confirmation de décision de faire							
C04_10-Consultation travaux							
C04_11- Réalisation des travaux							

Fiche n°90**Avenant 2021 (Création) : Centre-ville de Mérignac : étude de circulation et de stationnement**

Niveau enjeu de l'action : communal

1- Descriptif :

Avenant Codev 4 : De nombreux ilôts sont en cours de mutation dans le centre-ville de Mérignac. Il apparait nécessaire de réaliser une étude de stationnement et de circulations qui permettra à la fois :

- d'assurer une bonne circulation en centre-ville
- d'accompagner les porteurs de projets immobiliers

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

- >Réaliser l'étude
- >Participer à l'étude

Niveau engagement Commune :

- >C04_Prendre la décision des suites de l'étude
- >Participer aux études

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	65 000,00 €
--------------------------	-------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	65 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	0,00 €
2019	0,00 €
2020	0,00 €
2021	65 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Préalables au projet et acteurs :**Référent :**

LE GAC FRANCOIS

Chef de projet :

LE GAC FRANCOIS

Direction en charge de l'action :

Z_C04_HDB DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PT OUEST

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01- Décision d'étudier							
C04_01-Définition du besoin : programme							
C04_02-Décision de faire							
C04_03-Consultation							
C04_04-Préalables							
C04_05-Réalisation de l'étude							

Fiche n°91**Avenant 2021 (Création) : OIM Bordeaux Aéroport -
Raccordement rues Caroline Aigle et Vert Castel**

Niveau enjeu de l'action : intercommunal

1- Descriptif :

Avenant codé 4 : Projet en lien avec l'OIM Bordeaux Aéroport. Les travaux ont démarrés en 2020 et seront terminés au premier semestre 2021. Fin des travaux d'aménagement des espaces verts à l'automne 2021.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Réaliser les travaux
-->Réceptionner les travaux

Niveau engagement Commune :

-->C04_Participer à la réception des travaux
-->Accepter la rétrocession de l'équipement
-->Réaliser les travaux dans son domaine de compétences (éclairage public, espaces verts..)

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	900 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	900 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	0,00 €
2019	0,00 €
2020	0,00 €
2021	900 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Préalables au projet et acteurs :**Référent :**

LE GAC FRANCOIS

Chef de projet :

CAZAUX MAXIME

Direction en charge de l'action :Z_C04_HDB DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT
ET DE L'AMÉNAGEMENT PT OUEST**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01- Décision d'étudier							
C04_01-Décision d'étudier							
C04_02- Programme							
C04_03b-Étude de faisabilité technique							
C04_03- Études préliminaires							
C04_04- Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide...)							
C04_05-Levée des préalables fonciers							
C04_07-Consultation maîtrise d'oeuvre							
C04_08-AVP/Étude de maîtrise d'oeuvre (conception, diagnostics, essais...)							
C04_09- Confirmation de décision de faire							
C04_10-Consultation travaux							
C04_11- Réalisation des travaux							

Fiche n°92

Avenant 2021 (Création) : OIM Bordeaux Aéroparc - Giratoire Eiffel Volta/aménagement Pont du Chut

Niveau enjeu de l'action : intercommunal

1- Descriptif :

Avenant codev 4 : Dans le cadre de la suppression des carrefours à feux, création du Giratoire Chut Eiffel Volta. Création d'une voie verte (continuité intra-extra rocade) par le pont du Chut (réalisation 2021)

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->Réaliser les travaux
-->Réceptionner les travaux

Niveau engagement Commune :

-->C04_Partager des fichiers ou informations
-->C04_Participer à la réception des travaux
-->Réaliser les travaux dans son domaine de compétences (éclairage public, espaces verts..)

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	1 069 180,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	1 069 180,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	0,00 €
2019	0,00 €
2020	0,00 €
2021	1 069 180,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Préalables au projet et acteurs :**Référent :**

LE GAC FRANCOIS

Chef de projet :

SINTES PHILIPPE

Direction en charge de l'action :

Z_C04_HDB DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PT OUEST

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01- Décision d'étudier							
C04_01-Décision d'étudier							
C04_02- Programme							
C04_03b-Étude de faisabilité technique							
C04_03- Études préliminaires							
C04_04- Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide...)							
C04_05-Levée des préalables fonciers							
C04_07-Consultation maîtrise d'oeuvre							
C04_08-AVP/Étude de maîtrise d'oeuvre (conception, diagnostics, essais...)							
C04_09- Confirmation de décision de faire							
C04_10-Consultation travaux							
C04_11- Réalisation des travaux							

Fiche n°93**Avenant 2021 (Création) : OIM Bordeaux Aéroparc -
requalification de la liaison Capeyron/Marcel Dassault**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Dans le cadre du schéma directeur de déplacement, il est prévu la requalification des voies permettant une desserte ouest de l'Opération d'Intérêt Métropolitain (OIM) Bordeaux Aéroparc. Cette opération de voirie est envisagée au delà de 2021. Toutefois au regard de la croissance importante sur cet axe lié au développement industriel du secteur, il apparaît nécessaire de lancer cette opération. De plus, cette voie d'une largeur de 5 mètres pour un trafic de 9000 véhicule/jours est en très mauvais état. Cela devient dangereux notamment au regard du trafic poids lourds (accès déchetterie et centre de compostage de déchets verts).

Avenant 2021 : au regard du montant des travaux, il est projeté de lancer un appel d'offre de MOE en février 2021. La procédure se poursuivrait début 2021 avec la remise du DCE aux candidats retenus, puis choix du MOE. Les études devraient démarrer en septembre 2021. En attendant, les investigations préalables ont été réalisées ou sont en cours de réalisation (levé topographique, diagnostic amiante/HAP, reconnaissances des chaussées existantes par déflection/carottages, diagnostic 4 saisons).

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau engagement Métropole :**

-->C04_Prise en charge du suivi animation
-->Établir le programme
-->Réaliser le Dossier de Consultation des
Entreprises (DCE)

Niveau engagement Commune :

-->C04_Participer à la démarche

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	15 572 437,00 €
--------------------------	-----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	50 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	0,00 €
2019	0,00 €
2020	0,00 €
2021	50 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Préalables au projet et acteurs :**Référent :**

LE GAC FRANCOIS

Chef de projet :

MARCHAND ANNE-LAURE

Direction en charge de l'action :

Z_C04_D DIRECTION GÉNÉRALE
VALORISATION DU TERRITOIRE

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Autre(s) acteur(s) :

-->Commune

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01- Décision d'étudier							
C04_01-Décision d'étudier							
C04_02- Programme							
C04_03b-Étude de faisabilité technique							
C04_03- Études préliminaires							
C04_04- Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide...)							
C04_05-Levée des préalables fonciers							
C04_07-Consultation maîtrise d'oeuvre							
C04_08-AVP/Étude de maîtrise d'oeuvre (conception, diagnostics, essais...)							
C04_09- Confirmation de décision de faire							
C04_10-Consultation travaux							
C04_11- Réalisation des travaux							

Fiche n°94**Avenant 2021 (création): 1 million d'arbres**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Un projet de plantation de 1 million d'arbres est en cours d'élaboration dans le cadre de l'engagement de la Métropole dans la lutte contre le réchauffement climatique, contre la perte de biodiversité, les pollutions et les nuisances et pour l'amélioration de la qualité de vie des habitants. Cet engagement se traduira par une densification de la présence des arbres dans les projets sous maîtrise d'ouvrage métropolitaine et par un soutien aux projets de plantation d'initiative communale, à travers un règlement d'intervention. Un accompagnement aux initiatives et projets citoyens est en cours de réflexion.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

Niveau engagement Commune :

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	2 000 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	400 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	0,00 €
2019	0,00 €
2020	0,00 €
2021	400 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Préalables au projet et acteurs :**Référent :**

LE GAC FRANCOIS

Chef de projet :

DELALOY CATHERINE

Direction en charge de l'action :

Z_C04_DBA DIRECTION DE LA NATURE

Maîtrise d'ouvrage :

Commune

Autre(s) acteur(s) :

-->Association

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01-Déroulement de l'action							
C04_01-Vérifier la compatibilité de l'action au cadre contractuel de la DSP (décision d'étudier)							
C04_02-Validation de la demande de subvention							

Fiche n°95**Avenant 2021 (création): action métropolitaine- Mise en œuvre de la stratégie biodiversité**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

1- Descriptif :

Un plan d'actions quinquennal permettant de renforcer l'action de la Métropole pour la préservation de la biodiversité et de mobiliser des leviers pour la restaurer lorsqu'elle est dégradée doit être adopté en janvier 2021. Il se déclinera au travers de nouvelles actions portées par Bordeaux Métropole qui se déploieront sur le territoire métropolitain et par des actions communales qui seront accompagnées en ingénierie et en financement par Bordeaux Métropole dans le cadre du règlement d'intervention.

2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau engagement Métropole :

Niveau engagement Commune :

3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	0,00 €
2019	0,00 €
2020	0,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

4 - Préalables au projet et acteurs :**Référent :**

LE GAC FRANCOIS

Chef de projet :

DELALOY CATHERINE

Direction en charge de l'action :

Z_C04_DBA DIRECTION DE LA NATURE

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018	2018	2019	2019	2020	2020	2021
	1er semestre	2nd semestre	1er semestre	2nd semestre	1er semestre	2nd semestre	
C04_01-Déroulement de l'action							
C04_01-Vérifier la compatibilité de l'action au cadre contractuel de la DSP (décision d'étudier)							
C04_02-Validation de la demande de subvention							

